

Mairie

Vie Municipale

Vie Locale

Dossier

Agenda

Infos Pratiques

Bulletin Municipal

Décembre 2017 - N° 110



Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs,
Chères Diémoises, Chers Diémois,

J'ai le plaisir de vous transmettre le dernier bulletin municipal, comme toujours riche en informations diverses.

Comme toutes les communes de France, Diémoz doit prendre en compte les décisions gouvernementales et s'adapter pour les mettre en œuvre. Et si les textes évoluent, notre objectif reste le même : **la prise en compte du bien-être de chacun de vous.**

Environnement

Nous sommes dans l'attente de la décision du Conseil Européen en termes d'utilisation des glyphosates. Toutefois, nous avons anticipé, notre service technique étant engagé depuis un an dans le plan zéro phyto sanitaire. J'en profite pour **saluer le travail des agents des services techniques** qui entretiennent notre **patrimoine** et **veillent au fleurissement** et plus généralement à **l'embellissement de notre village.**

Et parce qu'environnement rime parfois avec sécurité, comme tous les 5 ans, nous procéderons à l'élagage des arbres en bordure de voirie.

Vie scolaire

Les premiers conseils d'écoles maternelle et élémentaire se sont déroulés. Nous avons tenu à consulter les parents, le bureau des parents d'élèves, les enseignants et le personnel communal. Je ne manquerai pas de vous faire part, en début d'année, des choix que le conseil municipal adoptera pour la rentrée prochaine (TAP...).

Urbanisme

L'enquête publique relative à la révision de notre PLU est terminée, et nous attendons les retours des différents services pour sa mise en application au printemps prochain. Ce travail de révision est lourd du fait des nombreuses infrastructures que la commune doit prendre en compte : LGV (Ligne à Grande Vitesse), GRT gaz, SPSE (Société Pipeline Sud Européen), sans oublier les textes : DTA (Directive Territoriale d'Assainissement), ou encore les nouvelles lois Grenelle que l'on doit bien sûr appliquer, notamment en ce qui concerne l'étalement urbain.

Toutes ces actions ne nous empêchent pas de préparer les fêtes.

Les festivités débiteront avec le Noël du personnel, le 15 Décembre, puis le repas des écoles maternelle et élémentaire, le 22 Décembre, et enfin la présentation des **vœux à la population le vendredi 12 Janvier à 19h à la salle Gabriel Rey.**

Et c'est donc dans l'attente de vous retrouver nombreux le **12 janvier prochain** que je souhaite à chacun une **excellente fin d'année** et de **très belles fêtes !**



Christian REY,
Maire de Diémoz.



Mairie

02 - LE MOT DU MAIRE

Vie Municipale

04 - COMMISSION INFORMATION

04 et 05 - CONSEIL MUNICIPAL du 19 juin 2017

06 et 07 - CONSEIL MUNICIPAL du 09 octobre 2017

08 - CONSEIL DES ENFANTS

09 - JARDINER AUTREMENT

10 - GENTLEMAN BOULISTE

11 - DÉPARTS EN RETRAITE

**12 - RÉSIDENCE «LES PERVENCHES»
ST-GEORGES-D'ESPÉRANCHE**

**13 - VISITE D'UNE DÉLÉGATION
DE CASTELNUOVO BELBO**

14 à 23 - LES COMMISSIONS

Vie Locale

24 à 29 - ÉVÈNEMENTS LOCAUX

30 à 51 - VIE ASSOCIATIVE

Dossier

**52 à 59 - SOMMET SUR LA LUTTE CONTRE
LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE**

Agenda

60 - MANIFESTATIONS DÉCEMBRE 2017

Infos Pratiques

61 - AINSI VA LA VIE

62 - NUMÉROS UTILES

**BULLETIN MUNICIPAL
DE DIÉMOZ N°110**

Tél : 04 78 96 20 08

Fax : 04 78 96 28 84

Site internet :
mairie-diemoz.fr

Courriel :
mairie-diemoz@wanadoo.fr

Comité de rédaction :
Christian Rey, Jacqueline Chapuis,
Gilbert Parrain, Denise Mosa,
Ingrid Vignat, Anne-Marie Vidal
et Annick Houdeau.

Design et mise en page :
PUBLICITÉ TOUCHANT

Photos :
Commission information

Impression :
Imprimerie Carle,
papier recyclable.



Commission information

Nous nous rapprochons chaque jour de la fin de l'année. C'est donc le moment de vous présenter le bulletin municipal. Ces six derniers mois ont été les témoins de bon nombre d'événements relatés dans les pages suivantes.

Cette fois-ci, notre dossier reprend l'actualité internationale qui touche notre planète : la COP23, la conférence de Paris de ce mois de décembre : beaucoup de sujets qui nous interpellent

et qui font réfléchir à la fragilité de notre environnement.

Nous sommes heureux que les dessins colorés des petits Diémois de l'école maternelle agrémentent ce bulletin. Merci à eux et aux enseignants qui les ont transformés en véritables artistes.

Bonne lecture à tous.

La commission information.

CONSEIL MUNICIPAL compte rendu sommaire Séance du Lundi 19 juin 2017 à 20h30

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal approuve l'ajout de 1 point à l'ordre du jour, à savoir motion de soutien de La Loi NOTRe.

1. RÉVISION DES LOYERS COMMUNAUX

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que les loyers communaux sont révisables chaque année au 1er juin. L'indice de révision des loyers pour l'année 2017 est fixé à 1,0051. Il rappelle aussi qu'une participation forfaitaire mensuelle pour le chauffage est réglée par les locataires.

> *Délibération adoptée à l'unanimité*

2. AVENANTS MARCHÉS PUBLICS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de passer des avenants dans le cadre des marchés publics :

- ▶ **Vestiaires du Foot :**
Électricité : + 1 835.00€ HT
Menuiserie : + 2489.38€ HT

▶ **Hall des Sports :**

Gros œuvre / cloisons / Carrelages :
+ 1 305.00€ HT

> *Délibération adoptée à l'unanimité*

3. DÉCISIONS MODIFICATIVES

▶ **Budget Communal :**

Section de fonctionnement :
Dépenses / Recettes + 31 000€
Section d'investissement :
Dépenses / Recettes : + 120 000€

> *Délibération adoptée à l'unanimité*

▶ **Budget assainissement :**

Section de fonctionnement :
Dépenses / Recettes + 16 300€
Section d'investissement :
Dépenses / Recettes : + 10 000€

> *Délibération adoptée à l'unanimité*

4. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Lecture est donnée aux membres du Conseil Municipal des montants de subventions attribués aux 38 associations par la commission des sports pour l'année 2017 pour un montant total de 15 535.00€.

- Question de Madame Saugey : Comment sont allouées les sommes aux associations ? Réponse de Monsieur le Maire : Les sommes allouées sont définies sur présentation de la commission des sports.

> *Délibération adoptée à la majorité moins 4 voix*

Toutes les délibérations suivantes ont été adoptées à l'unanimité.

5. DEMANDE DE SUBVENTIONS - TENNIS COUVERTS

Dans la continuité de la délibération du 20/12/2016, un dossier de demande de subvention sera demandé au Conseil Départemental, à la Région et à l'Etat dans le cadre de la DETR.

6. SUBVENTION DETR - DÉMATÉRIALISATION DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le Ministère de l'Aménagement du Territoire, de la Ruralité et des Collectivités Territoriales souhaite



accompagner la dématérialisation des démarches administratives. Dans ce cadre, une subvention est accordée afin de financer la constitution d'espaces numériques permettant aux usagers d'accéder en mairie aux télé-procédures, notamment pour les demandes de cartes d'identité et de passeports.

7. PARTICIPATION CCCND

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que dans le cadre du transfert des compétences, la CCCND reprend la gestion de la pépinière d'entreprises que la commune a construite en 2014.

À ce titre, les sommes engagées par la commune depuis le 1^{er} janvier 2017 doivent être rétrocédées par la CCCND à notre profit pour un montant de 35 310.48€ TTC.

8. DIAGNOSTIC ÉCLAIRAGE PUBLIC

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le SEDI développe un programme expérimental de diagnostic éclairage public qui a pour but d'établir un état des lieux du patrimoine (points lumineux, armoires de commande...).

Le SEDI prend en charge 60% du financement de cette opération. La commune assumera la part non financée par le SEDI, à laquelle s'ajouteront les frais de maîtrise d'ouvrage.

9. TRAVAUX SUR RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC - AVENUE DES BRUYÈRES



Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à 20 625.00€ pour une contribution communale de 14 732€ pour les investissements et une participation aux frais du SEDI de 688€.

10. ENFOUISSEMENT DU RÉSEAU BT-RUE DES ETANGS

Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à 107 127€ pour une contribution communale de 68 017€ pour les investissements.

11. RÉSEAU D'INITIATIVE PUBLIQUE TRÈS HAUT DÉBIT - PROJET DE CONVENTIONNEMENT

Monsieur le Maire explique que le Conseil Départemental de l'Isère s'est engagé, à travers la constitution d'un réseau d'initiative publique très haut débit (RIP THD) à rendre raccordable à la fibre optique la totalité des territoires isérois sur lesquels les opérateurs privés de télécommunications n'interviennent pas.

Il convient donc de mettre la parcelle, section 380144000 ZA numéro 0054 route de Bourgoin pour une emprise de 241m², à disposition du Département.

12. RÉTROCESSION DE TERRAINS - PASSAGE ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que, dans le cadre du programme "Les Jardins de Medicis", il avait été convenu de rétrocéder une partie des parcelles grevées par le passage

de l'assainissement et permettre ainsi l'entretien de ces terrains jouxtant la rue de l'Espérance et la création d'un passage piétonnier nord-sud débouchant dans la rue des Michaudières en échange d'une cession gratuite de terrain. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les documents nécessaires à cette réalisation et à procéder aux échanges fonciers.

13. MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE LA CANTINE ET DE LA GARDERIE

Il convient de rajouter une mention dans les règlements intérieurs des restaurants scolaires des écoles élémentaire et maternelle, de la garderie ainsi que des TAP concernant la prise de médicament à l'école.

14. NOMS DES RUES

Monsieur Le Maire indique que pour des raisons de sécurité et pour répondre à la charte de la Poste, il convient de nommer les rues ou lieux de la commune qui n'ont pas encore de nom :

- Lotissement "Le Clos du Brescia" - Situé dans la rue des Bresses.
- Impasse du Château d'Eau - Situé rue de Comberousse.
- Le Moulin - Situé sur l'ancien site du Moulin de DIÉMOZ.
- Chemin des Biesses - Situé sur la route d'Heyrieux à côté des Fontaines.

QUESTIONS DIVERSES

- Loi NOTRe - Motion de soutien à la proposition de la loi sénatoriale visant à maintenir les compétences eau et assainissement optionnelles pour les communautés de communes. ●



CONSEIL MUNICIPAL compte rendu sommaire Séance du Lundi 9 octobre 2017 à 20h00

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal approuve l'ajout de 1 point à l'ordre du jour, à savoir, la désaffiliation de la ville et du CCAS d'Echirolles du CDG38.

1. DÉCISIONS MODIFICATIVES 2-VIREMENTS DE CRÉDIT

INVESTISSEMENT - Dépenses

Compte de Provenance		Compte de destination	
Compte 2315	46 900€	Compte 2313	+ 46 900€

FONCTIONNEMENT - Dépenses

Compte de Provenance		Compte de destination	
Compte 6532	50€	Compte 654	+ 50€

> *Délibération adoptée à la majorité moins 1 voix*

2. HALLE MARCHANDE - RÈGLEMENT DU MARCHÉ

Monsieur le Maire rappelle que la halle marchande est terminée. Le Conseil, à l'unanimité, a adopté ce jour son règlement de fonctionnement.

outre, la prise en charge de la maîtrise d'œuvre réalisée par ERCD pour un coût de 6 890€ HT, l'électricité pour un coût de 11 200€ HT et le réaménagement paysager pour un coût de 16 270.50€. Ces travaux seront subventionnés par la région Auvergne Rhône Alpes et le département de l'Isère.

> *Délibération adoptée à l'unanimité*

autorisant la vente à Pluralis du bâtiment de l'ancienne école maternelle rue marchande. Pluralis confirme sa volonté d'acquérir le bâtiment pour un montant de 160 000€ hors frais pour la création de 9 logements.

> *Délibération adoptée à la majorité moins 1 voix*

Les délibérations suivantes ont été adoptées à l'unanimité.

3. MARCHÉS PUBLICS FITNESS

Suite à la consultation pour la réalisation d'une plateforme de musculation et d'une aire de Fitness, la commission d'ouverture des plis, réunie le 29 août 2017, a retenu l'entreprise NFC France domiciliée à Valence pour un coût HT de 105 269€. Cette opération nécessite en

4. CESSION PLURALIS - RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE ÉCOLE MATERNELLE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 8 juin 2015

5. CCCND-PLH - AIDE À LA CONSTRUCTION AU BAILLEUR SOCIAL

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que la CCCND a approuvé le





Programme Local de l'Habitat qui prévoit une aide à la construction pour les bailleurs d'un montant 1 690.00€ par logement créé. Dans ce cadre, la commune de Diémoz sollicite l'attribution de cette aide pour les 9 logements soit un montant de 15 210.00€

6. COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES COLLINES DU NORD DAUPHINÉ - PLH

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que la CCCND soutient les communes réalisant des logements sur leur territoire, en compensant par une aide, le déficit entre la valeur foncière réellement perçue et la valeur fixée par les Domaines. Cette aide est fixée à 11 000.00€ par logement. Dans ce cadre, la commune de Diémoz sollicite l'attribution de cette aide pour 9 logements soit 99 000€.

7. SUBVENTION CCCND - SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS COMMUNAUX 2017/2019 - OPÉRATION PROGRAMME "RENOUVELLEMENT DE SURFACE"

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Communautaire de la CCCND a validé la mise en place d'une dotation communautaire de soutien aux investissements communaux 2017/2019. Dans ce cadre, Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'une opération communale d'investissement «Renouvellement de Surface» doit être réalisée en 2018 pour un montant prévisionnel HT de 318 000€. Cette opération, éligible à ce dispositif, concernera l'avenue des Bruyères, la rue des Bouvières, l'impasse Lafayette, l'impasse des Barbières, le chemin des Combes et la route du Brachet.



8. AMÉNAGEMENT SÉCURITÉ - CROISEMENT RUE DES BARBIÈRES / RUE DU STADE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que par mesure de sécurité et afin de renforcer la limitation de vitesse, il convient de réaménager le croisement rue des Barbières / rue du Stade en implantant

un ralentisseur de type dos d'âne pour un montant prévisionnel de travaux s'élevant à 8 430€ HT.

9. EXTENSION DU RÉSEAU BT - RUE DES ETANGS

Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à 66 784€ pour une contribution communale de 10 601€ pour les investissements.

10. SMND - DEMANDE DE CONTENEURS

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que le Syndicat Mixte Nord Dauphiné met en place depuis plusieurs années, en partenariat avec les communes des conteneurs pour la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif (verre, papiers et emballages). Le souhait d'implanter des conteneurs sur la commune pour la collecte rue du Stade, lotissement du Bourg a été validé par la commission de sélection. Pour mettre en place cette réalisation, il convient de signer une convention avec le SMND.

INFOS DIVERSES

• PACS

À partir du 1^{er} novembre prochain, les partenaires souhaitant conclure un pacte civil de solidarité (Pacs) devront s'adresser à leur mairie et non plus au greffe du tribunal d'instance. La loi du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du 21^e siècle confie, en effet, aux officiers de l'état civil le soin de recevoir la déclaration des partenaires et les éventuelles demandes de modification et dissolution de la convention de Pacs. ●





CONSEIL DES ENFANTS

Ont été élus
au conseil des enfants
au mois d'octobre en CM1 :

- Sirine JACQUET
- Lisa TROMBOTTO
- Jérémy CALIZ
- Clarysse RENAUD
- Alan PORTALIER

Ils viennent rejoindre
leurs camarades de CM2,
élus l'an dernier :

- Kelyan BASSON
- Marius BRUN
- Maëlys MARAN
- Loane VITTORELLI



jardinservice

Création
& entretien d'espace vert
Clôture
Portail
Mobilier urbain
Petite voirie urbaine

378 rue Laverlochère – ZI de L'Abbaye – 38780 PONT-EVEQUE

Tél. : 04.74.57.67.67 - Fax. : 04.74.57.72.57

Courriel : contact@jardinservice.fr – Site : www.jardinservice.fr

JARDINER AUTREMENT



La commission environnement a renouvelé son action «jardiner autrement» le vendredi 23 juin, à la Maison de la Nature.

En partenariat avec l'«**Ordre du Romarin**», les élèves de la maternelle ont pu planter des légumes : courgettes, tomates et plantes aromatiques et aussi rempoter des fleurs.

Charlotte PENEL du syndicat des eaux du Brachet, leur a proposé des jeux sur le thème de l'eau. La matinée a été, comme chaque année, très appréciée par les enfants. ●



JORDAN Père & Fils

PAYSAGISTE

Particuliers / Professionnels



Terrassement VRD

Maçonnerie Paysagère

Création Aménagement Entretien

38890 SAINT CHEF

04 74 92 87 65



GENTLEMAN BOULISTE



Le vendredi 23 juin en fin d'après-midi, a eu lieu le gentleman des as au stade bouliste de Diémoz.

Cette manifestation est parrainée par les entreprises **Guillaud TP**, **PL Favier** et **Saugey S.A.** Elle est organisée par la municipalité en collaboration avec **M. Jean-François GOBERTIER**, Pdg de **GDP**

Vendôme avec la participation de l'**UNION BOULISTE DE DIÉMOZ**.

Cet évènement rassemble le monde associatif, élus locaux et champions sportifs de plusieurs disciplines dont le rugby. 21 équipes mixtes mêlant néophytes et champions professionnels sous la houlette de **M. Régis FAURE** et **M. Manu BILLON** se sont affrontées.



L'ambiance très sympathique a fait oublier la chaleur caniculaire.

Un très bon moment où l'adresse des champions force l'admiration. ●



Ent. SAUGEY S.A.S

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BÂTIMENT
MAÇONNERIE - GROS ŒUVRE

Bâtiments industriels - Villas clés en mains
Agrandissements - Rénovations - Magasins

41, rue Centrale - 38300 RUY-MONTCEAU

Téléphone : 04 74 97 41 04 - Télécopie : 04 74 97 82 66

e-mail : saugey.sa@orange.fr - www.saugey.com





DÉPARTS EN RETRAITE

Le 27 juin 2017 a eu lieu dans la salle d'activités de l'école maternelle un moment émouvant.

En effet, **Mme GRATALOUP**, professeur des écoles en élémentaire, et **Mme MAROUILLAT** directrice de l'école maternelle étaient entourées de nombreuses personnes pour fêter leur départ à la retraite. Elus, enseignants, personnel communal, inspecteur de l'Éducation Nationale,

M. GRANGE, leurs familles et amis étaient réunis pour les accompagner au cours de cette réception.

La carrière de chacune a été retracée. Toutes les deux sont restées de très nombreuses années sur notre commune et ont pu partager avec de nombreux diémois les premiers apprentissages.

Nous leur souhaitons une longue et belle retraite. ●



VOS AMÉNAGEMENTS POUR DEMAIN

GUILLAUD TP
CANALISATIONS VRD

- ▶ Canalisations
- ▶ Voirie Réseaux Divers
- ▶ Aménagements hydrauliques
- ▶ Travaux chez le particulier

▶ EXPERIENCE

Présent depuis 40 ans dans le secteur des Travaux Publics.

▶ PROXIMITE

Implanté à St Jean de Bournay, présent à Vienne, Bourgoin, Est lyonnais.

▶ COMPETENCE

Une équipe à taille humaine et opérationnelle.

▶ REACTIVITE

Un service d'astreinte (réseaux et voirie).



Contactez-nous : 04 74 58 68 16

Consultez notre site : www.guillaudtp.fr



Au service des
collectivités et des privés

GUILLAUD TP

Zone industrielle Prè de la Barre
38440 SAINT JEAN DE BOURNAY

NOUS RÉALISONS CHAQUE JOUR UNE GESTION GLOBALE DE VOS AMÉNAGEMENTS



RÉSIDENCE AUTONOMIE «LES PERVENCHES» À ST-GEORGES-D'ESPÉRANCHE

C'est en 2001 que **Mme Monique PONS** est arrivée au Foyer Logement des Pervenches pour en occuper le poste de Directrice. Après 16 années d'investissement auprès des résidents, elle vient de quitter la résidence des Pervenches pour vaquer à d'autres occupations. Nous la remercions pour toutes ces années passées au service de la résidence et lui souhaitons une BONNE RETRAITE bien méritée !

C'est **Mme Léa EPARVIER** qui lui succède au poste de Directrice. Nous lui souhaitons la bienvenue !

Petit retour sur les années 2016/2017 : Depuis 2016, les foyers-logements deviennent des «Résidences autonomie» avec un accent particulier sur la mission de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées résidant dans ce type de logement. Fin 2016, la résidence, qui dépend désormais du CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) géré par la CCCND, signe son CPOM (Contrat

Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) avec le Département de l'Isère.

Au 31 décembre 2016, la résidence comptait 59 résidents dont 17 hommes et 42 femmes.

Depuis le 1^{er} juillet 2017, la téléalarme a été installée auprès de tous les résidents.

Des travaux de réhabilitation sont en cours pour l'accessibilité PMR, sécurité incendie, amélioration performance énergétique, transformation des logements de fonction vacants en appartement pour l'accueil de nouveaux résidents. ●





**Vos audioprothésistes Entendre,
vos experts de l'audition**

- 📞 Bilan auditif gratuit^(*)
- 📞 Devis personnalisé
- 📞 Services Entendre^(**)
- 📞 Prêt gratuit d'aides auditives^(**)
- 📞 Garantie et assurance 4 ans incluses^(**)

Peggy SARTELET
Audioprothésiste diplômée d'État

HEYRIEUX
14, Rue du Colombier

VILLEFONTAINE
Centre commercial
Saint Bonnet

Tél. : 04 78 40 44 87

Les audioprothésistes **entendre**
...et la vie recommence

(*) À validation médicale. (**) Voir conditions d'usage sur www.entendres.com.
(***) Sur prescription médicale. (****) Voir conditions d'usage sur www.entendres.com.
Société anonyme à responsabilité limitée. RCS St-Georges-d'Espéranche. N° 441 441 441. 441 441 441.



VISITE D'UNE DÉLÉGATION DE CASTELNUOVO BELBO

Le samedi 22 juillet, le maire, les adjoints, le président du comité de jumelage ont reçu une délégation de notre commune jumelle italienne. **Castelnuovo Belbo** est située dans la province d'Asti dans le nord de l'Italie.



Cette rencontre avait pour but d'échanger avec le nouveau maire et quelques personnes de son équipe municipale et de préparer leur prochaine visite parmi nous. La date a été fixée pour les 6, 7 et 8 juillet 2018. **Christian REY** et **Aldo ALLINERI** ont ébauché le programme de ces journées : découvertes de la région lyonnaise, rencontres sportives, dégustations et échanges de produits régionaux, soirée festive, messe...



Ce jumelage, officialisé depuis le 22 août 1971, a été relancé sous sa forme actuelle par **Christian REY** en 1990. Ce sera alors l'occasion en juillet prochain de fêter le 47^e anniversaire de cet échange, fondé sur l'amitié, la fraternité entre deux communes européennes. ●





ISOFLON

19 Z.A. GRANGE NEUVE, DIEMOZ

Rénovation de tous revêtements anti adhésifs de vos casseroles, plats et ustensiles sous 48 h

Tel : 04.78.96.22.37



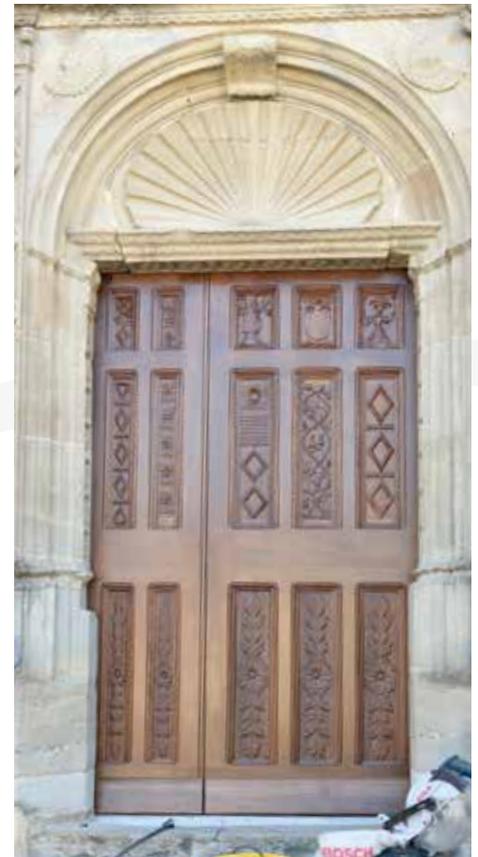




Les commissions sont toujours assidues. Les suivis de travaux, l'accompagnement de la vie municipale et locale au quotidien ponctuent le travail des élus.

Commission TRAVAUX

Les travaux sont encore et toujours d'actualité.



- La porte de l'église a été restaurée. Cette porte en noyer étant classée, sa restauration a nécessité le travail d'un artisan ébéniste agréé.
- La halle marchande est terminée maintenant et, accueille chaque vendredi après-midi de 14h30 à 19h, un marché composé de nombreux étals.
- L'agrandissement et la mise aux normes des vestiaires du Football sont finis. Le club a pu reprendre son activité.
- La canalisation d'eau avenue des bruyères a été changée.
- Le marquage des jeux dans la cour de l'école maternelle a été effectué.
- L'équipement numérique se poursuit dans les groupes scolaires.

De nombreux dossiers sont à l'étude pour améliorer encore notre quotidien. ●



TOUS TRAVAUX DU BÂTIMENT
INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR | RÉNOVATION ET EXTENSION

Maçonnerie | Charpente | Carrelage | Pose Menuiserie | Isolation/Placo

Tél. 04 78 96 36 00
Fax 04 78 96 33 42 | Mail : payaud@orange.fr

253, chemin de Brandain
38540 VALENON

ENCREL

ENtreprise **C**roix **R**oussienne d'**EL**ectricité

5 Rue DUVIARD
69004 LYON

@ encrel@sfr.fr

 **04.78.28.13.27**

AGREE E.D.F. – QUALIFELEC N° A-15-0129.E2.C2

SARL 50 000 € - RC LYON B 311 594 568

DUMAS
GROUPE PL FAVIER

contact@dumas-tp.fr



- Construction et entretien de route
- Voiries et réseaux divers
- Aménagement de surface
- Fabrication d'enrobé
- Travaux chez le particulier

840 route de Saint Alban – BP 277 38202 VIENNE Cedex

Tél. 04 74 31 70 28



- Terrassement, démolition
- Pose de canalisations d'assainissement
- Adduction d'eau potable
- Aménagements hydrauliques
- Pose de réseaux secs

SONOTRA
GROUPE PL FAVIER



contact@sonotra.fr



Commission SCOLAIRE



EFFECTIFS À LA RENTRÉE 2017

103 enfants sont inscrits en maternelle

- 26 petits avec Mme **DARCEL**
ATSEM : **Sandy AURAGNIER**
- 24 petits/moyens avec Mme **CHARPY**
ATSEM : **Dalila BANDERA**
et **Caroline JANIN**
- 26 moyens/grands
avec Mme **MEKKAOUI** et Mme **BLAIN**
ATSEM : **Annie BUISSON**
- 27 grands avec Mme **PIERRE**
et Mme **BLAIN**
ATSEM : **Annabelle VITRY**
et **Caroline JANIN**

161 enfants en élémentaire

- 25 CP chez Madame **GOIFFON**
- 27 CE1 chez Madame **ARNOULD**
- 26 CE1/CE2 chez Madame **VANEL**
- 26 CE2/CM1 chez Madame **VALENTE**
- 27 CM1/CM2 chez
Monsieur **T'JAMPENS**
- 30 CM2 chez Madame **LOILLIER**



Compte tenu du grand nombre d'enfants inscrits en maternelle, une quatrième classe a été ouverte. Tout le mobilier nécessaire a été acheté par la municipalité. Après les vacances de la Toussaint les enfants ont eu la surprise de découvrir des marquages au sol dans la cour de l'école. Le poste de Directrice est occupé par **Catherine PIERRE** suite au départ à la retraite de Madame Annie Marouillat.



En élémentaire, Madame **GRATALOUP** est partie à la retraite. Nous avons eu une fermeture de classe.

Un nouveau tableau numérique interactif a été installé pendant les vacances de la Toussaint dans la classe de Madame **VALENTE**. A ce jour, toutes les classes sont donc équipées.

Les enfants des 4 plus petites classes pourront bénéficier d'un cycle natation, et les enfants des 2 plus grandes classes pratiqueront quant à eux l'escalade.

Les élèves de CM2 ne sont pas encore au courant, mais le CCAS va leur offrir 3 sorties de ski à Saint Pierre de Chartreuse afin de marquer la fin de leur cycle scolaire.





RYTHMES SCOLAIRES

Concernant les rythmes scolaires, aucune modification n'a eu lieu pour cette rentrée. Un sondage est en cours auprès des familles pour connaître leur avis, puis une concertation aura lieu entre les professeurs des écoles, les représentants des parents d'élèves et la municipalité afin de préparer la rentrée de septembre 2018.

Les TAP s'organisent toujours sous la coordination de **Pierre CHAUVIN**, qui est aussi notre intervenant de sport en élémentaire. 17 animateurs, sans oublier nos bénévoles Huguette et Gilbert, proposent des cycles de 6 à 7 séances (de vacances à vacances) le jeudi après-midi de 13h30 à 16h30. Ce service est gratuit pour les familles depuis la mise en place de la réforme scolaire de septembre 2014.

PETITS RAPPELS :

- Les TAP sont gratuits et se déroulent le jeudi de 13h30 à 16h30.
- Tous les enfants scolarisés sont inscrits aux TAP.
- La non-participation doit faire l'objet d'un justificatif complété par les parents (ce justificatif est disponible en ligne sur le site de la Mairie).
- Tous les enfants inscrits à la cantine le jeudi doivent suivre les TAP.
- Les enfants doivent être en tenue de sport et selon la météo n'oubliez ni CASQUETTE, ni BOUTEILLE D'EAU !

ACTIVITÉS TAP DE LA TOUSSAINT JUSQU' AUX VACANCES DE NOËL

Grande Section	Activité sur l'automne	Jeux sportifs	Séance cinéma	MATERNELLE
	Activité sur l'hiver	Activité sur Noël		
Petite et Moyenne Section	Le Monde de Walt Disney			
	Lumignons avec Clochette	Goûter et Danse avec musique Disney		
	2 Ateliers cuisine : Shrek et gateau Mickey	Cadre sur feutrine avec la Reine des Neige		

	1 ^{ère} activité	2 ^{ème} activité	ÉLÉMENTAIRE
CP-CE1 Groupe 1	Jeux multisports	Kin-ball	
CP-CE1 Groupe 2	Jeux d'opposition	Activités manuelles	
CE2 - CM1	Basket-ball	Jeux d'opposition	
	Kin-ball	Basket-ball	
CM1 - CM2	Théâtre	Badminton	
	Badminton	Gymnastique rythmique et sportive	
Activités supplémentaires (sur la base du volontariat et selon les places disponibles).			

Le programme des activités est affiché en début de cycle dans chaque école. **Laurence MUCCIARELLI** (adjointe aux affaires scolaires), **Pierre CHAUVIN** (coordinateur des TAP), et la commission scolaire restent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Le fonctionnement de l'accueil périscolaire est identique à celui des années précédentes : pour le matin, un accueil de 7h30 à 8h30 et l'après-midi de 16h30 à 18h30. Le restaurant scolaire est ouvert tous les jours, du lundi au vendredi, de 11h30 à 13h30. Pour ces deux services, la réservation peut se faire avec un formulaire papier ou directement en ligne avec un code d'accès (à demander en Mairie). ●



LA VIE DU CCAS

JEUNESSE



POUR LES JEUNES DE 03 À 12 ANS Centre de loisirs du 10 au 28/07/2017

17 à 28 jeunes sont partis «Sur les traces d'Indiana Jones» (voir P. 26).

POUR LES JEUNES DE 18 À 25 ANS Action de prévention routière :



20 jeunes ont participé au stage de conduite sur le site de **CENTAURE** l'Isle d'Abeau le 07/10/2017.

Avec au programme 4 ateliers :

- Maîtrise du véhicule et gestion du stress au volant d'un véhicule **CENTAURE** sur les 3 plateaux chaussée glissante
- Simulateur 3D permettant de mesurer la rapidité de réaction face à un danger imminent
- Parcours alcool-drogue
- Testochoc

Animés par Centaure et 2 intervenants de la Préfecture de l'Isère dans le cadre du PDASR 2017 (*Plan Départemental Actions Sécurité Routière*).

Action financée grâce aux manifestations du CCAS et subventionné par la Préfecture de l'Isère, par le Département de l'Isère et par la Mutualité Sociale Agricole des Alpes du Nord + un don d'**IMPRO & CO** de St Georges d'Espéranche à l'occasion de leur tournoi d'improvisation du 28/10/2017. ●





**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**



Die Municipale



SENIORS

Action de prévention routière : REMISE À NIVEAU DU CODE DE LA ROUTE

46 participants répartis en 2 sessions
le 12/10/2017.



En partenariat avec le **Club de l'Amitié**.

Action animée par un intervenant de la
Préfecture de l'Isère et financée par la
Préfecture de l'Isère dans le cadre du
PDASR 2017 (*Plan Départemental Actions
Sécurité Routière*). ●



ANIMATIONS

PRESSÉE DIÉMOISE

500 saucisses ont été vendues :
22/09/2017 (voir P. 28).

DIEM'EN SCENE

Yann JAMET, humoriste
aux 1000 voix : 22/04/2017.

Tournoi d'improvisation
IMPRO & CO : 28/10/2017.

FOIRE

Remise d'un chèque d'une valeur de 600€
à la Ligue contre le cancer : 17/11/2017.

**ECOLE DE CONDUITE
OCEANE**

Valérie DUMONT
ecoledeconduiteoceane@orange.fr

St JUST-CHALEYSSIN
04 78 96 37 19
Agr. Pref. E02 038 0683 0

HEYRIEUX
04 72 48 73 44
Agr. Pref. E02 038 0728 0

DIEMOZ
04 37 65 39 23
Agr. Pref. E12 038 0899 0

Formation B
Conduite accompagnée dès 15 ans
Perfectionnement
Forfait code illimité
Facilité de paiement

**CODE
B**

BBCSTAT

5, ZA Granges Neuves - 38790 DIÉMOZ
Tél. 04 78 96 40 68 - Fax 04 78 96 40 69
courtoisonpages@aol.com



LA VIE DU CCAS (suite)



MUTUELLE NÉGOCIÉE

Action organisée après volonté commune et collaboration des CCAS de Diémoz - Heyrieux - Roche - St Just Chaleyssin - Oytier Saint Oblas - Valencin - Bonnefamille et Grenay. Accompagner nos habitants dans leur quotidien en leur facilitant l'accès aux soins, en leur permettant d'avoir une couverture santé adaptée à leurs besoins à des tarifs négociés a été le moteur de ce grand projet commun.

Fin 2016 : un questionnaire distribué dans chaque foyer a mis en évidence que 699 foyers étaient intéressés par la mise en place d'une mutuelle négociée et c'est notamment la tranche des 62/75 ans qui a le plus répondu car plus touchée par des mutuelles très onéreuses car augmentant considérablement avec l'âge. L'enquête fait ressortir que le coût d'une mutuelle individuelle supporté par une personne retraitée est de 76 à 100€ voire majoritairement de 101 à 150€ et qu'une mutuelle pour un couple de retraité est de 151 à + de 200€. Les personnes couvertes par des mutuelles

d'entreprise bénéficient à contrario d'un coût de mutuelle avantageux allant de 26 à 50€ pour une personne seule et de 26 à 75€ pour une mutuelle familiale. La mutuelle est donc un poste budgétaire conséquent qui augmente avec l'âge.

De janvier à mars 2017 : de nombreuses réunions ont eu lieu afin d'élaborer un appel à projet.

14/04/2017 : lancement de l'appel à projet.

De mai à juillet 2017 : Analyse des réponses reçues en collaboration avec un cabinet spécialisé.

19/07/2017 : signature d'une convention avec l'organisme retenu SOLIMUT.

Les 8 communes n'engagent aucun budget avec l'organisme. Elles ne participent pas non plus financièrement aux contrats des futurs adhérents. Chaque personne intéressée contracte librement et directement avec Solimut.

Solimut propose -après diagnostic individuel- une offre adaptée à vos besoins (retraités, familles, étudiants...) avec différents tarifs et niveaux de garantie :

MISE EN PLACE :

Août/septembre 2017 : Organisation de réunions publiques dans toutes les communes suivies de permanences

Sur votre commune :

31/08/2017 : Réunion publique avec présentation de SOLIMUT + de 100 participants. ●

PERMANENCE :

● 12/12/2017 de 14h à 18h

MAIRIE - SALLE DES JEUNES

Tarifs 2017 TTC par mois et par bénéficiaire	Energie Commune 1	Energie Commune 2	Energie Commune 3	Energie Commune 4
Enfant ou ayant droits de moins de 26 ans	13,87 €	16,22 €	22,31 €	27,89 €
Moins de 30 ans	22,86 €	29,08 €	42,65 €	53,31 €
De 30 à 39 ans	24,75 €	31,49 €	46,17 €	57,71 €
De 40 à 59 ans	30,12 €	38,32 €	56,19 €	70,24 €
De 60 à 69 ans	36,30 €	46,20 €	67,75 €	84,69 €
70 ans et plus*	41,74 €	53,14 €	77,90 €	97,38 €

*Au-delà de 70 ans, les cotisations n'augmentent plus en fonction de l'âge.



PROJETS À VENIR



ANIMATIONS

TELETHON 01 et 02/12/2017

Fil rouge : la ronde des feuilles de la solidarité.

Soirée intergénérationnelle SPÉCIALE JEUX EN BOIS et ATELIERS LEGO.

Repas sur place ou à emporter : traditionnelle soupe au chou.

Voir programme détaillé établi en collaboration avec de nombreuses associations.

Surtout... VENEZ NOMBREUX... VENEZ JOUER !

FOIRE 24/03/2018

Venez deviner le poids de notre petit cochon... et faire ainsi un don en faveur de la Ligue contre le cancer.



SENIORS

ANIMATION ET RECONNAISSANCE DE NOS AINÉS

Distribution des colis de Noël : 16/12/17

Repas des seniors : 25/02/2018

MERCI POUR VOTRE ACCUEIL !

JEUNESSE

POUR LES JEUNES DES ÉCOLES EN CLASSE DE CM2 : 37 bénéficiaires

Financement de 3 sorties à St Pierre de Chartreuse avec cours de ski de piste dispensés par L'ESF, organisées dans le cadre des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) par Laurence Mucciarelli et sa commission scolaire les 25/01/2018 - 01/02/2018 et 08/03/2018 : action financée grâce au bénéfice réalisé lors de la Pressée diémoise et sa vente de saucisses.

SARL PELLETT

Agréé QUALIGAZ



ZINGUERIE-SANITAIRE
ADOUCCISSEUR D'EAU-CLIMATISATION
ENERGIE RENOUEVELABLE/GEOTHERMIE/SOLAIRE
CHAUDIERE A GRANULES- POELE A BOIS

38790 DIEMOZ

TEL. : 04 78 96 21 75
E-mail : sarl.pellet@orange.fr



Imprimerie CARLE

Création - Mise en page - Reproduction
Impression couleurs - Affiche Grand Format

Brochures, tracts, dépliants, calendriers, cartes, billetterie,
bulletins municipaux, liasses, dossiers, lettres, enveloppes...

7 et 9 rue du Collège - 38300 BOURGOIN-JALLIEU
Tél. 04 74 93 32 96 - imprimerie.carle@gmail.com



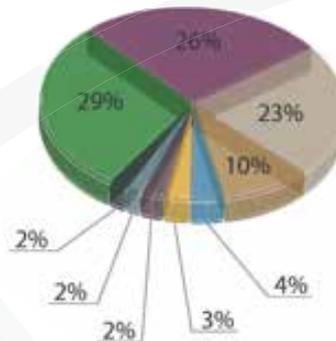
Commission ENVIRONNEMENT

LE RAPPORT D'ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2016 DU SMND MENTIONNE LES RÉSULTATS SUIVANTS :

Flux	Proportion 2016
Déchets verts	29,03%
Encombrants	26,37%
Gravats	22,63%
Bois	9,51%
Métaux	3,79%
Cartons	2,78%
Mobilier	2,37%
DEEE	1,84%
Souches	0,69%
Pneus	0,41%
Éco DDS	0,28%
D.M.S.	0,15%
Huile	0,14%
Piles	0,02%
Total	100%

62 649

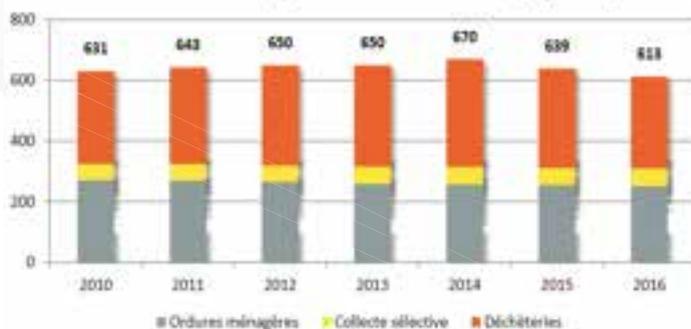
tonnes de déchets collectés en déchèteries



RÉCAPITULATIF GÉNÉRAL DES TONNAGES À COLLECTER ET TRAITER

Si l'on regroupe les moyennes par habitant de l'ensemble des déchets produits et collectés par les différents modes existants, on en déduit une production globale moyenne de déchets à traiter par habitant sur le territoire comme suit :

Performances globales de collecte (kg/hab)



613 kg

tous déchets confondus/hab en 2016

Commission ANIMATIONS COMMERCIALES



AM TAXI (Mickael), AUDREY TAXI (Audrey), GREG B TAXI (Greg) vont venir remplacer les taxis PAUGET à partir du 1^{er} janvier 2018.

L'ÉQUIPE DES TAXIS PAUGET TIENT À VOUS REMERCIER DE LA CONFIANCE QUE VOUS LEUR AVEZ ACCORDÉE AU COURS DE CES 19 ANNÉES.

NOUS LES REMERCIONS AUSSI POUR LE SÉRIEUX AVEC LEQUEL ILS ONT TRAVAILLÉ TOUTES CES ANNÉES.

Le téléphone reste inchangé : 06 07 84 18 81. ●

Frier'Optic

Marion FRIER
OPTICIENNE DIPLÔMÉE
www.frieropticdomicile.fr
Mail : marion.frier@sfr.fr

VOS LUNETTES À DOMICILE
DIÉMOZ ET SES ENVIRONS

06 37 90 80 47
du lundi au samedi
de 8h00 à 20h00





Notre vie locale a été riche en évènements durant ces derniers mois.

3 BOUGIES POUR L'ANNIVERSAIRE DU CENTRE COMMERCIAL GRANGE NEUVE

Le samedi 20 mai 2017, le centre commercial Grange Neuve était en fête. Déjà 3 ans que **Carrefour contact**, la **pharmacie de Diémoz** et **l'Optique Tasciotti** sont présents dans la vie quotidienne des Diémois.

À cette occasion, les commerçants offraient carrousel, loterie et d'autres activités pour le plaisir des grands et des petits.

Ont participé aussi à cet événement : **Per Lei Di Giorgio**, **Jardin de soi**, **Le Temps des retrouvailles**, **l'Encre de Ro**, **Colorys Coiffure**, **Auto Services**, **Yo Pneu**.

Les commerces «Grange Neuve» remercient tous les clients qui leur font confiance et qui apprécient l'accueil, la proximité et les prestations variées.

UNE ADRESSE À RETENIR. ●



Carrefour
contact
DIEMOZ

7h-20h dimanche de 8h à 12h30
Carburant 24/24 - Boucherie - Pain

Tél. 04 72 70 52 74



TRAITEUR
René BERTHET

RÉCEPTION - MARIAGE
BAPTÊME - REPAS D'AFFAIRES
REPAS POUR ASSOCIATIONS SPORTIVES

38790 SAINT-GEORGES-D'ESPÉRANCHE

04 74 59 09 05
www.berthet-traiteur.com



Optique Tasciotti

2 ZA Grange Neuve • 38790 Diémoz
Tél. : 04 37 70 15 35
Fax : 09 70 06 10 47



Bar, Restaurant
Le Moulin des Bouvières
Cuisine traditionnelle, traiteur et plats à emporter

Ouvert du lundi au dimanche midi,
vendredi et samedi, le soir
et sur réservation du lundi au jeudi.

04 72 71 04 25
2, rue Comberousse - 38790 DIEMOZ - (Parking)
locatelli-davy0776@orange.fr



ACCUEIL DE LOISIRS ÉTÉ 2017

L'accueil de loisirs de Diémoz a été assuré pendant trois semaines cet été. En partenariat avec la CCCND et sous l'égide de Familles Rurales Isère, ce centre a accueilli en moyenne 23 enfants par jour et avait pour thème «Indiémox Jones».

Nombreuses animations sportives, manuelles, ludiques, dans l'univers d'Indiana Jones, ont été proposées



dans l'enceinte de l'école communale. Résolution d'énigmes, découvertes de trésors, sorties à «Cimes aventures» à Septème, aux grottes du Cerdon,...

Chaque fin de semaine, un temps d'échanges convivial était proposé entre les familles, les aventuriers et les animateurs. ●



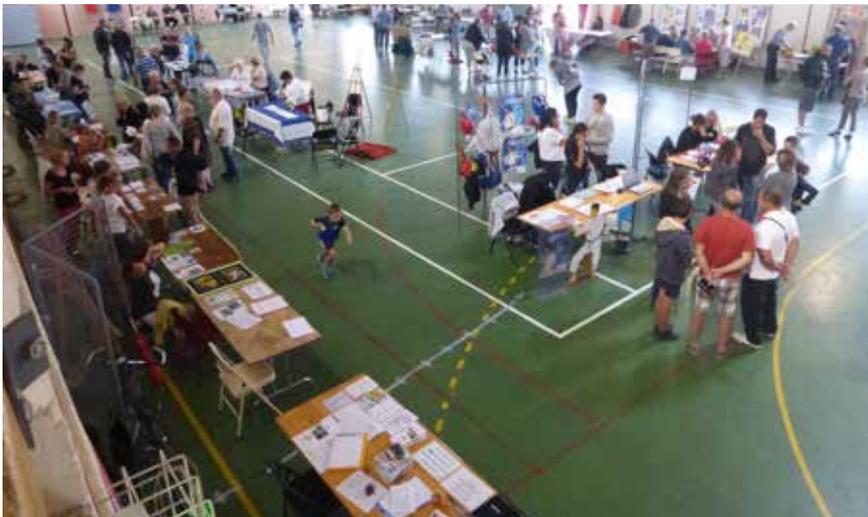


FORUM DES ASSOCIATIONS

Comme tous les ans, le forum a regroupé le monde associatif au moment de la rentrée, un temps précieux où chacun peut faire son choix d'activités pour la nouvelle année scolaire en pouvant se renseigner auprès des principaux acteurs

des associations. Le Comité des fêtes a assuré la buvette et la restauration.

Merci encore à tous pour votre investissement et pour la diversité et la qualité des activités offertes. ●



PLATRERIE - PEINTURE
FAÇADES - DECORATION
 Isolation - Pose tout revêtement

DEPUIS 1989 !!!
BALLAZ Denis

**Faites confiance
 à un artisan diplômé**

30, rue de Comberousse
 38790 Diemoz
 Tél. 04 78 96 24 56

citeos

ECLAIRAGE PUBLIC
MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE
ILLUMINATIONS FESTIVES
EQUIPEMENTS URBAINS DYNAMIQUES
ENFOUISSEMENT RESEAUX

Siège Social : ENTREPRISE D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES
 Z.I. de l'Abbaye – 38 780 PONT-EVEQUE
 Tel : 04 74 57 78 99 Fax : 04 74 85 94 98
 Centre de travaux : Rue de l'Avenir – 38150 CHANAS
 Tel : 04 74 15 07 10 Fax : 04 74 15 07 14



PRESSÉE DIÉMOISE



C'est le 22 septembre qui a été retenu cette année pour la pressée diémoise : un moment bien sympathique que vous êtes de plus en plus nombreux à apprécier. **Alain**, notre chef cuisinier, excelle dans la

cuisson des saucisses à la grappe. Cette animation est organisée par le CLAS et les bénéfices servent à financer toutes les initiatives de cette association. ●



MARCHÉ

NOUVEAUTÉ À DIÉMOZ

Rendez-vous sous
**LA NOUVELLE HALLE
MARCHANDE,**
avec poissonnier, primeur,
traiteur, fromager,
et bien d'autres exposants.

**TOUS LES VENDREDIS
DE 14H30 À 19H00.**



ALAIN MOUSSIER

Peinture
Tapisserie
Décoration

Pose de revêtements sols/murs

8 Rue Plein Soleil
38790 Diémoz

Tél : 04 72 70 89 74
Port : 06 30 62 01 93

N° siret 478 314 404 000111



**MATERIAUX
DE CONSTRUCTION**

PRODUITS AGRICOLES - CHARBON - JARDINERIE
ENVIRONNEMENT EXTERIEUR

SERVANIN MATERIAUX

38780 SEPTÈME / Tél. 04 74 58 25 82



Vous avez été nombreux à nous faire parvenir des articles sur vos associations respectives. Merci à vous pour votre investissement et le dynamisme que vous faites rayonner dans notre commune.



SECTION YOGA

Très fort démarrage pour cette nouvelle saison de yoga, qui compte à ce jour 42 adhérentes et adhérents, dont 8 nouvelles yoguettes. La salle n'étant pas assez grande, nous avons malheureusement dû refuser 5 personnes qui, nous l'espérons, trouveront une autre association pour les accueillir. Les cours sont toujours assurés

Aero'K

par **Joëlle BISMUTH**, le mardi de 17h15 à 18h30 et de 19h à 20h15, dans la salle de Danse derrière la nouvelle halle. Une tenue confortable, un tapis, un plaid ou une couverture et un petit oreiller sont conseillés pour profiter pleinement et sereinement de ces séances de zénitude. Nous avons prévu de rassembler les adhérent(e)s autour d'une galette des rois le mardi 9 janvier 2018 après les

cours, afin de faire mieux connaissance. Le yoga assure équilibre et énergie. Nous pratiquons des postures tout en souplesse, rythmées par la respiration et la concentration mentale, ce qui procure des effets positifs sur le plan de l'énergie et du bien-être. Pareil au soleil, nous rayonnons de vie et de force. «La nature fait les choses sans se presser, et pourtant tout est accompli. **Lao Zi**». ●





Art et Culture

UNE NOUVELLE SAISON À ART ET CULTURE

Notre saison culturelle a bien commencé, cette année.

L'exposition «DIÉMOZ au fil du temps...» a rassemblé un grand nombre de Diémoise, de Diémois mais aussi de nombreuses personnes des communes environnantes.

Beaucoup de souvenirs pour les «anciens», de découvertes pour les plus jeunes, les nouveaux habitants de DIÉMOZ.

La dictée intergénérationnelle a réuni de nombreux adeptes des petits de l'école primaire jusqu'aux séniors.

Rencontres, discussions et retrouvailles ont permis de passer ensemble une journée mémorable.

Nous avons voulu une exposition qui réunisse tous les habitants de

Diémoz et des environs, jeunes ou moins jeunes. Nous avons voulu faire découvrir ou redécouvrir notre village, le faire connaître aux nouveaux arrivants, nous rencontrer, nous retrouver, discuter, échanger. Pari réussi !

Merci à toutes et à tous pour votre implication !

Notre association se porte bien, un nouveau programme a été remis à nos adhérents avec des sorties très variées telles que la découverte du stade de l'O.L., des spectacles à la maison de la Danse, des films conférence, du théâtre, des conférences, un concert du nouvel an à l'auditorium, etc...

En cette fin d'année nous vous proposons notre soirée musicale ouverte à tous :



Notre bureau a connu quelques changements, voici le nouveau bureau 2017/2018 :

Présidente : Arlette OLANIER
 Vice-présidente : Nicole JOUVE
 Secrétaire : Gisèle SCHNEIDER
 Secrétaire adjointe : Nadine COSTE ALBERT - Paul BIBERT
 Trésorier : Maurice ROBERT
 Trésorière adjointe : Maryse GONIN
 Photographe : Paul BIBERT
 Intendance : Nadine COSTE ALBERT
 Membres du bureau : Maryse LORITE, Mireille NAQUIN, Max JOANNAN

Si vous avez envie de vous évader, de découvrir de nouveaux sites ou musées, de rencontrer et d'échanger avec d'autres, venez nous rejoindre.

Comment s'inscrire :

Permanences : les 1^{er} et 3^{ème} lundis de chaque mois de 18h30 à 19h30.
 Salle intergénérationnelle rue du Stade DIÉMOZ Tél. : 04 37 28 66 38.

SAMEDI 09 DÉCEMBRE 2017 ALAIN HIVER CHANTE FERRAT

Loin des modes, Jean FERRAT est intemporel. Témoin, son public plus que jamais présent à ses concerts tant l'œuvre de FERRAT est passionnément active dans la mémoire collective.

Alain HIVER est un interprète qui péréne avec respect et humour la belle âme du poète et de l'humaniste Jean FERRAT.

Un récital pour bien sentir passer la vie.

«Alain est mon meilleur interprète...»
 Déclaration de Jean FERRAT.

Tarif : 12€ - Salle intergénérationnelle - 20h30



Basket-Club Diémoz

BASKETLAND STORY

...En 1967, naufrage du Torrey Canyon, Che Guevara est tué en Bolivie, Elvis Presley se marie, Georges Séguy est nommé secrétaire général de la CGT, le Pr Barnard réussit la 1^{ère} transplantation cardiaque, en France la messe est dite en français pour la 1^{ère} fois, la pilule anticonceptionnelle



est légalisée, lancement de la carte bleue, 1^{er} programme couleur à la télé, Pigeon gagne le tour de France, l'ASSE remporte le championnat de France de Football, Bagnolet finit 1^{er} du championnat de France de Basketball et... **Monique TOUCHANT** tient la gageure d'arracher les filles de Diémoz à la broderie de leur trousseau, pour créer une activité sportive, collective et de surcroît féminine : **la première équipe Diémoise de Basket Ball...** Les 6 présidents qui lui ont succédé : **Marius RAVET**, **Georges BALLAZ**, **Gaby BELMONTE**, **Patou PRABONNAUD**, **Marcel MALSERT** et depuis 1997 **Fernand PRATESI** (avec son 1^{er} bureau, **Véronique GLASSON**, **Céline** et **Emilie PRATESI**, **Alain FOROT** tous en fonction encore cette saison sauf Véro partie en 2014), ont su conserver l'esprit laïque de l'association : que chacun ait sa place et se sente à l'aise quelle que soit son obédience. Nos éducatrices et nos éducateurs, toutes et tous bénévoles, ont à leur actif de belles réussites, récompensées par de nombreux trophées et ce, depuis 50 ans.



Dans cet esprit, les changements pour la saison 2017-2018. Début Septembre des nouveaux soutiens ont rejoint l'équipe dirigeante. Patou est épaulée par **Vincent VITTORELLI** pour entraîner et coacher les Poussins. **Romane BICHARD** et **Cédric KERAVEC** ont pris en charge les Benjamins. **Sébastien CAPRON** en plus d'entraîner et de coacher les Cadettes épaulé par Emilie, a recruté 14 jeunes hommes des communes environnantes pour reformer et encadrer une équipe Junior Masculin à Diémoz. Bienvenue à tous ces jeunes qui vont porter haut nos couleurs sur tous les terrains du département. Nous espérons cette équipe pérenne pour pouvoir inscrire en championnat, dans



un proche avenir, une équipe Senior masculin; merci **Romane**, **Cédric**, **Vincent** et **Sébastien**, pour vos investissements. Fabienne notre «secrétaire-entraîneur-coach-responsable des matériels» s'est démenée à l'intersaison pour ne pas laisser nos minimes sur le «carreau». Elle a fait une entente avec Heyrieux comme nous n'avions que 4 joueurs. Cette équipe se nommera Heyrieux-Diémoz Basket

et évoluera dans le Rhône. Elle sera entraînée et coachée par **Magalie** et **Valentin** deux Heyriards, et une Diémoise **Marilyn THOMAS**, créatrice en *dessin/design* pour toute «habitation», qui saura à coup sûr créer les liens de cette co «habitation» entre les deux clubs. Quand je vous aurais dit que... nous avons deux équipes Loisirs, une Féminine en plus de la Mixte, que le Mardi soir, le Mercredi de 13h30 à 22h, le jeudi de 20h30 à 22h, le samedi de 13h30 à 22h, le dimanche matin à partir de 8h, on entend des joueurs et des dirigeants s'enthousiasmer pour notre sport dans le Hall des Sports, et que... cette saison, nous invitons les parents des joueurs à participer aux réunions informatives du bureau, et que ... vous êtes tous conviés à participer à **LA FÊTE DE LA COURGE LE 31 OCTOBRE ET À LA SOIRÉE MOULES FRITES LE 25 NOVEMBRE,...**



Le BCD souhaite à tous les Diémois sportifs et à tous les autres, une rentrée pleine de réussites en attendant les banquets et ripailles de fin d'année.; «Audaces fortuna juvat... *La fortune sourit à ceux qui osent*... sans oublier que, Ipso Facto, De gustibus et colibus non disputandum ...*à vous de traduire*...». Pour terminer je dirai : le secret du changement c'est de concentrer son énergie pour créer du nouveau et non pas pour se battre contre l'ancien... «Ave».

Nimbus. ●



Bibliothèque de Diémoz

MÉDIATHÈQUE DE DIÉMOZ
ASSOCIATION «LES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE»

VOUS AIMEZ LIRE ? VOUS TROUVEZ QUE LES LIVRES SONT CHERS ?

ALORS, NOUS AVONS LA SOLUTION :

La médiathèque de Diémoz vous offre un choix de plus de 3000 documents écrits : romans en tous genres (policiers, terroir, science-fiction, romans jeunes), revues, périodiques...documentaires (voyages, cuisine...) ainsi que de nombreux CD et DVD.

Vous pouvez emprunter à la fois 5 livres ou CD, plus 3 DVD pour une durée de 3 semaines.



OU ?

La médiathèque se trouve derrière l'école maternelle, entrée face au parking des courts de tennis.

QUAND ?

La médiathèque est ouverte au public :
- le mercredi et le jeudi de 15h à 18h
- le vendredi de 15h à 19h.

COMBIEN ?

Pour une année, 15€ par famille (quelle que soit la composition de la famille).

Pour une personne seule 10€ et 5€ pour un enfant seul de moins de 18 ans.

RAPPEL

La carte d'adhérent vous ouvre les portes de toutes les bibliothèques du réseau de la CCCND et vous pouvez emprunter des documents dans toutes ces bibliothèques :

- directement sur place,
- en réservant depuis la médiathèque de Diémoz,
- ou par internet sur le site : <http://bibliothèques.collines-nord-dauphine.bibli.fr>

Les livres que vous aurez réservés arriveront à Diémoz par la «navette» : pas besoin de se déplacer dans une autre commune !

Et, même si vous n'êtes pas adhérent, vous pouvez venir consulter sur place des documents, lire des revues...

ANIMATIONS

Cette année encore diverses animations sont proposées gratuitement :

- À DIÉMOZ : LE 25 NOVEMBRE À 10H : COMPTINES AVEC MARIE DRAGIC

pour les tout-petits (0-4 ans)

Deux spectacles de Noël sont également proposés :

- COMPTINES À VALENCIN LE 9 DÉCEMBRE À 10H

- MARIONNETTES À HEYRIEUX LE 16 DÉCEMBRE À 17H

Ces animations sont gratuites, mais il faut s'inscrire quelques jours avant, le nombre de places étant limité !

Bien entendu, nous reconduisons le PNI (Prix Nord-Isère) avec les classes primaires et maternelles, ainsi que le prix «Gouttes de sang d'encre» pour les adultes amateurs de policiers !

Nous espérons avoir donné toutes les infos pratiques, mais si vous souhaitez plus d'explications venez nous rencontrer : l'équipe de la médiathèque est à votre écoute. ●





Les Caligaë



Sur les chemins de Vesc (Drôme)



Les marcheurs au départ de la randonnée semi-nocturne

LA NOUVELLE SAISON DÉMARRE FORT !

Du 5 au 7 septembre : séjour à Vesc, dans la Drôme

15 marcheurs ont participé à ce séjour. Les randonnées les ont conduits d'abord dans la magnifique forêt de Saoû, à l'ombre des hêtres centenaires, par des sentiers souvent rocailleux et escarpés... mais quelle récompense au sommet du Grand Pommerole avec une vue à 360°

sur la vallée du Roubion et les montagnes alentour !...

Puis, ils ont arpenté la montagne de Ruy, à partir du pittoresque village médiéval de Vesc.

Enfin, le dernier jour, c'est autour de Bourdeaux que s'est déroulée la balade : châteaux en ruines riches de légendes et d'histoire ; paysages de type provençal: forêts de pin et champs de lavandes...

Le samedi 16 septembre, les Caligaë organisaient la 3^e rando pour l'Association «Princesse Léana»...



Malgré le temps incertain, ce fut un succès : environ 300 marcheurs ont participé aux différents circuits autour de Diémoz. La journée s'est achevée par un lâcher de ballons roses et blancs dans un ciel redevenu bleu : joli spectacle pour clôturer cet événement solidaire !

Enfin, les activités se sont poursuivies avec la rando semi-nocturne du 14 octobre, suivie de la traditionnelle choucroute. Cette année, nous avons accueilli 145 marcheurs, qui ont pu profiter d'une soirée presque estivale. Mais le repas a eu encore plus de succès avec 250 convives ! ●



Dans les rues du vieux village de Bourdeaux (Drôme)

Des chiffres & des Lettres



Les réunions du Club des Chiffres et des Lettres de Diémoz se tiennent tous les lundis de 14 à 16 heures dans la salle Intergénérationnelle de Diémoz.

Venez nous rejoindre, nous serons heureux de vous accueillir dans un esprit

convivial et sympathique. Ensemble, nous ferons travailler nos neurones.

Hommes, femmes et enfants nous vous attendons tous.

A bientôt. ●

MOT DE 10 LETTRES

F - O - N - C - A - I - C - N - E - S

Solution : CONFIANCES

COMPTE À TROUVER

25 - 8 - 2 - 7 - 50 - 5 POUR TROUVER 379

Solution : 7 x 50 = 350 + 25 = 375

375 + 4 = 379

8/2 = 4




COURTOIS **SONDAGES**

Z.A. de Grange Neuve
38790 DIEMOZ

☎ 04 78 96 40 68
☎ 04 78 96 40 69
☎ 06 08 57 54 82

e-mail : courtoisondages@aol.com

Essais pressiométriques - Pénétromètres
Carottages Ø 63, Ø 85 - Pose de piézomètres
Essai d'eau Lefranc - Forage d'eau

Boulangerie Pâtisserie
Glacier

ES

Emilien SANS

Tél : 04 78 96 29 77

13, Avenue des Fleurs 38790 Diémoz



La Chorale de Diémoz

Rencontre internationale à Diémoz, les 3, 4, 5 juin 2017

Les choristes de «Soyé Bô les filles» accueillent la chorale belge «Coup de Cœur.Mons» pour les 3 jours du week-end de Pentecôte.

Samedi soir 3 juin

La rencontre commence, à l'église de Diémoz, par un concert de très bon niveau qui rassemble trois chœurs de femmes.

«**Coup de Cœur.Mons**», dirigée par **Hilde VANDEPUTTE**, présente un répertoire varié, souvent avec mise-en-scène très appréciée. Il y a 25 ans, Hilde dirigeait la chorale de Diémoz !

«**Côté Choeur**», chorale de Dardilly, conduite par la jeune **Catherine GIRARD** permet de s'évader tantôt en Amérique, tantôt en Afrique, ou en France .

«**Soyé Bô les filles**», dirigée par **Florian CAROUBI**, chante Rimskij Korssakov, Offenbach, Giulio Caccini, John Newton ou des œuvres anonymes du XVI^e s.

Au cours du concert, les trois chorales uniront leurs voix pour une magnifique berceuse de Bantu Lullaby et deux polyphonies en canon de **Daniel BEAUME** «Ecoutez le cœur des gens» et **Rainer BUTZ** «Gaudeaus Hodie». (photo 1)

Dimanche 4 juin

C'est l'occasion de découvrir LYON, par le métro en chantant ! L'Opéra, l'Hôtel de Ville, la Place Bellecour, les murs peints, et d'autres endroits incontournables, Le Vieux Lyon, ses traboules et ses bouchons, St Jean, et bien entendu Fourvière avec sa basilique et son esplanade pour une vue imprenable sur toute la ville. (photo 2) Après une journée bien remplie, les deux chœurs se retrouvent pour partager en toute amitié et en chansons une bonne collation d'un «au-revoir» plein d'espoir pour 2018 !

DE BELLES RENCONTRES !

Lundi 5 juin

Retour en Belgique de la chorale de Mons qui gardera des souvenirs de ces moments intenses de partage, de chants et d'amitié (photo 3). Merci aux choristes qui ont pu accueillir chez elles un ou plusieurs membres de la chorale belge.

Rencontres chorales du Nord-Isère du 6 au 11 juin 2017

A Villefontaine, se déroule la 6^e édition de ces rencontres organisées par l'Association «CHORALES EN CHŒUR».

Mardi 6 juin

En raison du temps incertain, les rencontres de ce soir, initialement prévues aux Jardins Associatifs, ont lieu à la Mairie, sur le thème «les chants du palais, des Amériques et des Iles». Soyé Bô les filles partage l'affiche avec trois autres chorales «Je chante à St Quentin», «Emulsine» et «Accord sensible».

Le samedi 10 juin, la chorale de Diémoz participe au «Chœur d'un jour» composé de plus de cent choristes de tous horizons ; 3h de répétition avec **Emmanuel ROBIN**, pianiste, chanteur, compositeur pour un concert à 17h sur la scène du Parc du Vellein. Très belle expérience !

Le dimanche 11 juin, le Chœur Ephémère, composé de choristes du Nord-Isère, dont Diémoz, donne son concert sur le thème «Les Chants du Palais» au théâtre du Vellein à 17h, chef de chœur **Emmanuel ROBIN**, création et direction artistique **Serge FOLLIE**. ●

PROCHAINE RENCONTRE
dimanche 19 novembre 2017
REPAS CHANTANT des GINGUETTES,
à midi, salle polyvalente Gabriel Rey.



Photo 1



Photo 2



Photo 3



Club de l'Amitié de Diémoz

TOUJOURS DE L'ACTIVITÉ AU CLUB

L'escapade du mois de mai au funiculaire du Touvet, nous a laissé de bons souvenirs. Le site est superbe et impressionnant. Le CD de DD visionné récemment nous a fait revivre ce bon moment.

Un repas supplémentaire en juillet et l'ouverture du club au mois d'Août ont permis de se retrouver pour passer un bon été.

Prochainement, le thé dansant suivi d'un repas et pour terminer l'année la bûche de Noël... ●



Comité de jumelage



En septembre dernier, le comité de jumelage a organisé une sortie au marché de Turin. Ce fut l'occasion pour les Diémois de retrouver leurs amis italiens de Castelnuovo Belbo, commune avec laquelle nous sommes jumelés.

Cette rencontre nous a permis de consolider les liens d'amitié créés depuis de nombreuses années et de remettre au maire de Castelnuovo Belbo, Aldo Allineri, une quinzaine de rosiers provenant des terres diémoises de la société Meilland Richardier. Ces rosiers avaient été commandés cet été, au mois de juillet lors de la venue des italiens pour paysager un de leur jardin public.

Cette journée a été vivement appréciée de tous, emplettes, visite de la ville, retrouvailles : moments très riches en émotions qui annoncent de belles journées en juillet 2018 où nous recevrons nos amis italiens.

Retenez d'ores et déjà les 5, 6 et 7 juillet 2018 pour ces festivités. ●





Comité des Fêtes de Diémoz

Le Comité des Fêtes de Diémoz a préparé une nouvelle saison 2017-2018 riche en manifestations. Septembre avec le Forum des Associations avec la tenue de l'espace buvette et restauration. Le public très nombreux a particulièrement apprécié cet espace détente où les bénévoles du Comité des Fêtes ont su créer une ambiance conviviale. Après le succès de la 1^{ère} édition des spécialités réunionnaises, notre rendez vous gastronomique du dimanche 29 octobre 2017 a rencontré un vif succès : plus de 350 assiettes complètes d'assortiments d'accras de morue, de samossas, de nems, de bouchons accompagnés de riz cantonnais et de piments farcis ont été vendus. **Freddy** et l'équipe des bénévoles du Comité des Fêtes se sont mobilisés pendant plus de 2 jours pour préparer, cuisiner plus



de 1500 pièces. Et pour encore mieux apprécier ces saveurs, un excellent punch a su régaler tous les gastronomes présents cette matinée. Un week-end chargé en préparation mais qui a enthousiasmé l'équipe du Comité des Fêtes .

Et voici déjà 2018 avec le programme du Comité des Fêtes riche en nouvelles manifestations. Un premier rendez vous gastronomique et musical avec le repas dansant le samedi 3 février 2018 vers 20h. Pour la première fois, venez partager une «JAMBALAYA» géante. Cette recette traditionnelle explose de couleurs chaudes et de saveurs épicées, riche en riz, légumes, viandes, poissons... Une soirée

pour se régaler mais aussi pour danser avec notre DJ. Et on enchaîne avec la Fête de la Saint Patrick que le Comité des Fêtes crée pour la première fois le samedi 17 mars à partir de 18h30 : déguster bière et autres boissons dans une super ambiance musicale en écoutant le groupe «les EA'SIC RIDERS» qui interprétera les meilleures reprises de blues, country, rock, ambiance garantie avec des initiations de danse durant la soirée. D'autres rendez vous vous attendent en avril, juin, septembre et fin d'année. Soyez patients, le temps passe déjà trop vite. Vous pouvez rejoindre notre équipe dynamique et sympathique, nous vous accueillerons avec grand plaisir ! ●



Diémoz Ski Montagne

La saison d'été du D.S.M. s'est achevée fin octobre. Cette année, 40 jours de randonnée et 12 journées de raquettes ont été proposés aux adhérents. Le temps s'est montré clément et la majorité des sorties ont été maintenues. Pour la 5^{ème} année consécutive un tour de 5 jours, de refuge en refuge, a été organisé. Les 14 participants ont pu profiter de paysages magnifiques et du beau temps dans le massif des Cerces et la vallée de la Clarée. Ce tour de 100 kms avec 6000 m de dénivelé positif a permis de franchir 14 cols entre 2400 m et 2900 m d'altitude, et de faire 2 sommets, le Thabor (3178 m) et le Grand Arc (2869 m).



Tout au long de la saison, des randonnées ont été organisées dans le Bugey (en début de saison pour se mettre en jambe...) puis dans le Vercors, la Chartreuse, l'Oisans, les



Bauges, le Beaufortin et le Jura. La saison d'hiver débutera au mois de décembre avec les sorties raquettes. A partir du mois d'avril, les randonnées se feront en alternance avec une sortie par semaine, le dimanche ou le jeudi, de 1 jour, 2 jours ou 5 jours. Pour les personnes intéressées, les sorties de ski de piste peuvent se faire avec le Ski Club de Bourgoin. Le calendrier des sorties de randonnées sera mis en ligne sur notre site internet www.diemozskimontagne.fr à partir de fin décembre. ●

Renseignements :

Yves AUSSERT Tél. : 04 78 96 28 07

Les Échevettes



Nous voilà en automne. Notre reprise s'est bien passée, toujours assidues, le vendredi matin de 8h30 à 11h30 dans la salle intergénérationnelle. Cette année, nous sommes 14 adhérentes. Notre assemblée générale a été l'occasion de faire le point sur l'année écoulée. Toutes ensemble,

nous allons décider d'un stage pour élargir nos possibilités de travaux. Plusieurs idées en vue, mais rien de décidé encore. Nous pensons également au téléthon où nous sommes toujours présentes. Venez nous rejoindre le vendredi si vous êtes intéressés ou pour vous donner une idée de ce que nous faisons. ●





Anciens Combattants de Diémoz

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FNACA ET COMPTE-RENDU DU VOYAGE À ALLEVARD POUR LE CONGRÈS DÉPARTEMENTAL

Le 20 octobre 2017, la FNACA a organisé son assemblée générale avec la présence de M. le Maire **Christian REY**, nous avons une vingtaine de présents en plus du bureau. M. **SERRE Henri**, président, a fait le compte-rendu moral de l'association, M. **FRAYSSE Maurice**, trésorier, a fait le compte-rendu financier et M. **CELLIER Gilles**, secrétaire, a fait le compte-rendu des activités pour la saison passée puis M. le Maire a terminé cette assemblée générale par un petit discours d'encouragement.

Le 22 octobre, à 6h45, **Henri SERRE, ODET Paul** et **Gilles CELLIER** sont allés, en car avec Vienne, Heyrieux, Saint Georges d'Espéranche, Saint Jean de Bournay et Chatonnay au congrès départemental

qui se tenait à Allevard. Nous avons commencé par le compte-rendu de toutes les commissions départementales qui s'étaient réunies le 21. Ensuite il y a eu un discours de toutes les autorités présentes ce jour dont deux députées, une sénatrice, le Président du département et le Préfet. Nous sommes allés au monument aux morts d'Allevard en défilé derrière la fanfare d'Allevard. Les noms des enfants du pays d'Allevard morts en Algérie ont été cités avec la date et le lieu de leur décès suivi de «mort pour la France»; un dépôt de gerbes a été fait par toutes les autorités civiles et militaires. A 14 heures, un repas copieux, nous a ensuite été servi; il était animé par un orchestre et par une tombola à laquelle nous avons participé.



M. **Cellier GILLES**, secrétaire de la FNACA de Diémoz. ●



Le club Gymnastique Diémoise est affilié à l'UFOLEP, dispose de 3 entraîneurs diplômés, d'une psychomotricienne et de plusieurs aides entraîneurs. L'association accueille vos enfants à partir de 2 ans et demi. Elle a pour but de créer une dynamique sportive et d'encourager les ambitions sportives de chacun. Notre club est constitué uniquement de bénévoles et se veut être avant tout amical et convivial.

Gymnastique Diémoise

Il est tourné vers le loisir mais aussi vers la compétition jusqu'au National, mais, n'a pas pour but l'élitisme. Il accueille cette année 70 licenciés (contre 43 la saison dernière) de 2 ans et demi à 20 ans pour les gymnastes qui évoluent sur différents agrès : le saut de cheval, les barres asymétriques, la poutre et le sol à raison de 45 min par semaine pour les plus jeunes et jusqu'à 5h par semaine pour les gymnastes confirmées (en compétition). Une nouvelle discipline, la Gymnastique Rythmique vient cette année agrandir notre association et élargir le tissu associatif de Diémoz. Depuis septembre, les enfants à partir de 8 ans découvrent comment



manipuler le ruban, le cerceau, le ballon, la corde et les massues. Pour tous, les entraînements ont lieu à la salle Gabriel Rey. Le bureau se compose du Président : M. **COIRATON Nicolas**, du Vice-Président : M. **CAMPEGGIA Jean-Marc**, de la Secrétaire : Mme **COIRATON Michaëla**, du Trésorier : M. **COIRATON Jacques**, de la Trésorière adjoint : Mme **SMITH Lucie**, Mme **BONNEFOY Audrey**, Mme **MARICHY Laurine** et Mme **GAUTHIER Patricia** font partis du Conseil d'Administration. Sportivement. ●

Gymnastique Volontaire

**MANGER ET BOUGER FONT PARTIE DE LA VIE, QU'ILS NOUS DISENT !
ALORS C'EST DÉCIDÉ JE ME REMETS AU SPORT ! L'ENVIE EST LÀ, MAIS...
VOUS CRAIGNEZ DE NE PAS AVOIR LES CAPACITÉS PHYSIQUES ?**

Pas d'inquiétude, on est là pour se faire du bien, on se muscle dynamiquement pour rester en forme, on peut se lancer sans se mettre la pression, on n'est pas dans la compétition. On enfle ses vêtements de sport pour être à l'aise, ses baskets, et c'est parti pour 2 cours d'essai. En plus, j'ai le choix des horaires et des jours :

- gym dynamique le lundi de 14h à 15h avec **Patricia**,
- le mardi de 14h à 15h avec **Béatrice** (bon d'accord, c'est un cours destiné aux Séniors, mais c'est tonique et ludique, on se dérouille les articulations ainsi que les neurones avec des exercices de mémorisation bénéfiques au quotidien)
- gym dynamique le mercredi de 18h30 à 19h30 avec **Patricia**, et aussi abdos/fessiers/renforcement musculaire/cardio de 19h30 à 20h30 avec **Yann**.
- et enfin le jeudi de 19h30 à 20h30 BODY ART/renforcement musculaire/cardio avec **Béatrice**.

Les enfants ne sont pas oubliés puisqu'ils ont leur cours avec **Nathalie** le mardi de 16h30 à 17h30.

N'hésitez pas à venir essayer, il reste quelques places, la salle polyvalente Gabriel REY est assez grande pour accueillir quelques personnes supplémentaires...



La Gymnastique Volontaire organise 2 vides greniers dans la saison, ce qui a pour effet de ne pas augmenter les cotisations. Du coup tout adhérent peut faire un peu de bénévolat en donnant un coup de main ces jours-là, cela permet de faire connaissance en dehors des cours...

Retenez les dates : dimanche 3 décembre 2017 et mardi 1^{er} mai 2018 à la salle polyvalente Gabriel REY. Pensez à réserver votre emplacement auprès de Sonia FAYE.

Le bureau de la GV. ●





Le Kiosque à Musique



Nous voilà tous réunis et prêts pour une nouvelle année musicale... Nos 3 professeurs, **Catherine SHONA**, **Lionel PATEYRON** et **Nicolas CHAROUD** ont retrouvé leurs élèves et de nombreux nouveaux adhérents sont venus nous rejoindre cette année. Nous leur souhaitons la bienvenue.

L'année 2018 va être une année riche en événements pour le Kiosque à Musique avec deux anniversaires importants. En effet, nous allons fêter les 50 ans du Kiosque et les 10 ans de l'ensemble vocal

«Les Melting Voices». Deux occasions pour organiser de belles manifestations musicales dans notre village... À sa création en 1968 par M. **BAUD** le 1^{er} président, l'école de musique proposait des cours individuels et collectifs d'accordéon, guitare, piano, orgue, batterie, saxophone et solfège. Les 50 ans du Kiosque seront



l'occasion de rassembler tous ceux qui ont été, élèves, parents d'élèves, professeurs, membres du bureau ou ont participé à une activité de l'école de musique. Si vous êtes une de ces personnes et que vous avez envie de partager un moment avec nous à l'occasion de cette manifestation, vous pouvez nous écrire (kiosquediemoz@gmail.com) ou nous contacter par téléphone au **06 30 99 08 13**.

N'hésitez pas à diffuser l'information autour de vous. Nous vous souhaitons une belle année musicale et à très bientôt... ●



Ludodiem

Une nouvelle année commence pour notre petite association. Comme les années précédentes, les jeunes ingénieurs en herbe pourront construire robots et GBB (Grands bidules à Balles), les programmer avec les outils mis à disposition par LEGO et plus particulièrement avec la gamme Mindstorm.

D'autres activités seront également proposées, comme l'initiation au Stop motion, discipline qui permettra aux enfants de s'essayer au travail de metteur en scène. Enfin, pour la première fois, nous accompagnerons les jeunes dans la réalisation d'une mini console de jeu.

Enfin, nous sommes en train de planifier les prochaines rencontres autour du jeu : soirées Pizz'n play ou après-midi jeux en famille. Ces rencontres permettront aux joueurs, adultes ou enfants de se retrouver tous les deux mois autour d'une table et d'une passion commune : les jeux de société.



Si vous êtes intéressés pour vous joindre à nous, contactez nous : yannickvignat@gmail.com ●



Moto club

La 19^{ème} saison (2016/17) du moto club de Diemoz vient de se terminer. Nous venons de fêter cet anniversaire lors d'un week-end à Ste Jalle dans la Drôme. Étaient présents 40 adhérents sur 45 inscrits cette année.

Cette saison, comme toujours, a été vécue avec un esprit de partage et de camaraderie. Voici un aperçu des virées à la journée ou sur plusieurs jours pour lesquelles motards et passagers ont enfourché les motos. Journées près de notre belle région : le Bugey, le Revermont. Des séjours : Sommières dans le Gard et la Camargue. Morteau dans le Doubs. Autun, Saulieu dans le Morvan.

Mais notre bande de copains motards se réunit aussi pour d'autres moments très conviviaux. Le jour de l'an de cette

année a été fêté avec les membres du stock car de Diemoz et avec l'association Oytier Culture et Loisirs. En juin, la journée solidarité envers les résidents des foyers de l'AFIPAEIMO : une très belle journée de balade dans des véhicules exceptionnels encadrés par les motards du club sur les routes autour de notre ville suivie d'un buffet proposé aux résidents et à tous les participants. Mais aussi la traditionnelle balade rando tartiflette qui a eu lieu cette année à la Bérarde.

Maintenant nous allons nous réunir afin d'organiser la saison 2017/18 qui sera certainement tout aussi bien remplie. Cette saison est la 20^{ème} du moto club. Nous fêterons cet événement lors de notre grande soirée dansante annuelle organisée au printemps. Nous vous convions tous à venir nous rejoindre.



Tit'Touc musikorizon

Un second groupe de percussions a été créé au sein de l'association et démarré ses répétitions : instruments traditionnels

et éléments «organiques» sont les moteurs d'une musique expérimentale.

Notre Batucada quant à elle, continue ses cours-répétitions les vendredis de 19h à 21h à la Maison pour tous. Si l'expérience vous tente, vous pouvez nous rejoindre pour un essai.

Pour nous contacter :
musikorizon@gmail.com

Tél. : 06 82 41 95 10

Retrouvez-nous également
sur facebook : **Tit'Touc**





Association des peintres et sculpteurs de Diémoz



L'automne est là ; les activités associatives ont bien repris, après une petite pause estivale .

Les peintres de Diémoz ont profité de l'été et des belles couleurs automnales pour reprendre leurs pinceaux et crayons et créer de nouvelles œuvres prêtes à être montrées lors de l'exposition annuelle à la maison pour tous de Diémoz les samedi et dimanche 25 et 26 novembre. C'est avec un grand plaisir qu'ils vous retrouvent chaque année pour partager avec vous ce moment très convivial, pour échanger avec vous.

Grace à un appui de l'aéroport de Saint Exupéry, notre association est heureuse, dans le cadre d'un projet culturel et pictural intergénérationnel, de vous proposer une initiation gratuite et conviviale à une technique picturale accessible à tous, du débutant au peintre plus confirmé : la réalisation de MONOTYPES. Chacun

devrait pouvoir créer facilement une ou plusieurs œuvres sur papier, avec l'aide et les conseils des peintres de l'association. Apportez seulement votre bonne humeur : tout se passera bien. Nous vous proposons différents jours dans la semaine pour que chacun puisse trouver un créneau qui lui convienne :

- le jeudi 30 novembre de 19h à 21h
- le samedi 9 décembre de 14h30 à 16h30
- le lundi 11 décembre de 14h30 à 16h30
- le mardi 16 janvier de 14h30 à 16h30
- le vendredi 16 février (vacances scolaires) de 14h30 à 16h30

Contactez la présidente, Geneviève Ratinet, au **04 72 70 87 92** pour vous inscrire. Ces séances auront lieu au local

de l'association, au n°1 de la rue des barbières à Diémoz .

Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler que vous pouvez en adhérant à notre association (20€ par an) profiter de notre atelier de peinture. Venez nous rejoindre. Le vendredi après- midi actuellement, quelques adhérents se retrouvent pour peindre en profitant éventuellement du «coup d'œil», conseil... des autres, tout en buvant un petit thé (ou autre). Cela nous permet aussi d'échanger des informations sur les expositions dans la région , voire d'organiser un covoiturage pour Lyon, Grenoble, Morestel... Voire de profiter d'une expo plus lointaine comme l'expo Cézanne à Martigny (Suisse) en octobre. Il nous arrive aussi de vouloir peindre ensemble «dans la nature» : c'est très agréable et convivial.

Au plaisir, Les peintres de Diémoz. ●



Pétanque Club Diémoz



C'est avec le plus grand plaisir que nous entamons notre deuxième saison. Des nouveaux adhérents nous ont déjà rejoints. Nous avons terminé notre première année avec 58 adhérents et 17 licenciés. Nos compétiteurs ont fini cinquième sur 7 au Championnat des Clubs : très beau résultat sachant que la majorité de nos joueurs n'avaient jamais fait de compétition et qu'ils se sont retrouvés face à des clubs de haut niveau.

La bonne humeur nous a accompagnés tout au long des saisons et l'association n'a cessé de grandir dans cette ambiance joviale, mais sérieuse. Un repas de fin d'année a clôturé cette première expérience. Pour cette nouvelle saison, nous avons encore

de beaux projets, notamment l'entrée en compétition d'une équipe féminine et de plusieurs équipes séniors. Nous garderons toujours le côté convivial, avec des concours inter-adhérents, des ateliers tir/point, un moment de détente pour Noël et d'autres surprises ...



Venez nous rejoindre au stade Rémy Touchant, le jeudi à partir de 18h00 et le samedi à compter de 13h30.

Nos objectifs 2017/2018 : Atteindre les 60 adhérents et remporter des victoires grâce à nos compétiteurs. ●

Les Pit'chounes - Association d'Assistants Maternelles de Diémoz

L'Association des Assistants Maternelles «Les Pit'chounes» regroupe 15 assistantes maternelles agréées, qui organisent tout au long de l'année des manifestations pour le plus grand plaisir des enfants.

NOËL 2016 : Arbre de Noël avec la Conteuse, Merlenchanteuse. Après l'arrivée du Père Noël, pour la distribution de 80 cadeaux, les familles ont pu apprécier le goûter offert par les Assistants Maternelles.

CARNAVAL 2017 : L'heure du Carnaval a

sonné, les enfants et Assistants Maternelles enfilent leurs plus beaux déguisements pour l'occasion ! Pour leur plus grande joie, les enfants fabriquent une tête de clown à l'aide d'un rouleau de sopalin, d'un chapeau, d'un nœud et d'un disque en papier pour former le visage.

PÂQUES 2017 : Nous nous sommes vite retrouvées pour préparer l'activité de Pâques. Petits et grands s'initient à la décoration d'un œuf en papier mâché, afin d'être prêt pour

la cueillette !

FÊTE DES MÈRES ET DES PÈRES 2017 :

Les assistantes maternelles choisissent des objets adaptés aux enfants. Ensuite, nous nous regroupons afin de réaliser ces cadeaux.

Fête des mères : Ampoules en verre représentant une salière et une poivrière.

Fête des pères : Décapsuleur avec un manche en bois et un pot à crayons en carton.

Sous le soleil du mois de juin, nous partageons, notre traditionnel Pique-nique au Parc, dans la joie et la bonne humeur !

Enfin, nous remercions les enfants et leurs parents pour leur présence et leur confiance, lors de nos différentes manifestations.

Notre dernière assemblée générale, du 2 octobre 2017 a été l'occasion d'établir les prochaines manifestations ! ●



LE BUREAU

Présidente : Nadine FOLLEAS
Vice présidente : Isabelle NAVARRO

Trésorière : Elisabeth ROBIN
Trésorière adjointe : Cosima CAMPEGGIA

Secrétaire : Vinciane VASSEUR
Secrétaire adjointe : Nathalie CAMBONE



Princesse Léana

Des ballons roses et blancs se sont envolés au gré des vents le 16 septembre dernier lors de la 3^{ème} marche au profit de notre association pour aller jusqu'en Allemagne. 250 personnes, une trentaine de bénévoles, ont répondu présents et cette journée a été un beau témoignage d'amitié et de solidarité. Notre projet cette année est le financement du fauteuil roulant avec assistance électrique car

malgré tous les efforts de **Léana**, elle n'arrive pas à se servir d'un fauteuil normal. Elle pourra ainsi avoir l'autonomie qu'elle réclame.

Nous vous donnons, dès à présent, rendez-vous l'année prochaine. ●



Association Saint Roch



Le KT a bien redémarré cette année encore, avec Béatrice Jullien qui souhaite encadrer les CE1, **Serge GROLÉAZ**, **Geneviève RATINET** et **Myriam MARTIN** pour les CE2, CM1 et CM2, et toujours **Dany POUZET** à leur côté pour du dépannage. Belle célébration ce dimanche 8 octobre dans notre église St Roch pour le lancement du groupe des 1^{ères} Communions avec 10 enfants (dont 3 de St Georges), leur famille et compagnons ainsi que tous les catéchistes.

Les inscriptions restent ouvertes, n'hésitez pas à contacter Myriam au 06 87 66 23 29 notamment pour les enfants nés en 2009 et 2010. ●

Le Sou des Écoles



Le Sou des Écoles est de retour pour cette nouvelle année scolaire 2017-2018. Notre objectif reste le même : agrémenter la vie scolaire des enfants, par l'intermédiaire des enseignants, en finançant notamment le Noël à l'école, les spectacles, les sorties au cinéma et les voyages de fin d'année.

Nous reprendrons dans la joie et la bonne humeur nos traditionnelles manifestations :



- LA VENTE DE GALETTES AU SUCRE DANS LE VILLAGE,
- LA VENTE DE NOËL AVEC L'AIDE DES ÉCOLES,
- NOTRE MATINÉE MOULES-FRITES,
- LE CARNAVAL POUR LE PLUS GRAND PLAISIR DES ENFANTS,
- LA FÊTE DES CLASSES EN 8 AVEC LA COLLABORATION DE LA MUNICIPALITÉ,
- LA TOMBOLA DU SOU,
- LA FÊTE DES ÉCOLES QUI MARQUERA LA FIN DE L'ANNÉE SCOLAIRE.

Nous remercions toutes les personnes qui s'impliquent à nos côtés et qui permettent la réussite de nos actions.

En espérant vous voir toujours nombreux à nos différents rendez-vous, nous vous souhaitons une belle année.

Et n'hésitez pas à consulter notre programme sur la page Facebook Sou des Écoles Diémoz. ●



Club de Tennis de Table

Le Club de TENNIS DE TABLE de DIÉMOZ accueille avec grand plaisir tous les pongistes amateurs âgés de 7 à 77 ans, même débutants, pour passer d'agréables moments dans la bonne humeur, le lundi soir au Hall des Sports de DIÉMOZ.

Activité en sport loisir sans compétition

Cotisation 2017/2018 : 20€

Entraînements le lundi soir

Enfants : de 19h00 à 20h30

Adultes : de 20h00 à 22h00

Contact :

Jacques DELORME

06 84 21 31 40

jacquesdelorme2@gmail.com ●





Tennis Club Diémoz

DES NOUVELLES DE LA PETITE BALLE JAUNE DIÉMOISE.



Nouveauté cette saison, en plus du tournoi adulte, un tournoi dédié aux jeunes leur permettra de goûter à la compétition, principal axe de développement du club ces dernières années.

Pas le temps de souffler que le TC Diémoz sera sur les divers courts du département avec les championnats par équipe qui débiteront en mars. Au programme, une équipe «dames», trois équipes hommes et deux équipes jeunes. S'en suivra l'ouverture de notre évènement annuel, le tournoi Open du TC Diémoz, ouvert à tout licencié, du 7 au 29 avril semaine et week-end. Objectif de cette année, atteindre les 200 joueurs sur 3 semaines, le tout dans une ambiance très conviviale et joyeuse.

À suivre ... ●

Cette nouvelle saison a bien démarré avec l'arrivée de jeunes recrues portant notre école de tennis à 28 enfants, mini tennis inclus. Sur la semaine, nous avons 6 groupes qui se partagent les entraînements, avec du mini-tennis les samedis matins, de l'école de tennis classique avec un entraînement par semaine et un groupe orienté vers la compétition avec un 2^{ème} cours apporté aux périodes d'automne et du printemps.

Après les vacances de la Toussaint, notre traditionnel tournoi interne va démarrer. Cette compétition réservée aux membres du club se déroule les week-ends, dans le hall des sports jusqu'à fin janvier, où un repas clôturera ce bon moment.





Thieo Association

Quelques nouvelles du petit village Thieo au Sénégal : l'atelier de couture, la plus importante réalisation de l'association (180m2) se développe au rythme des commandes. Le suivi du travail est régulier. La boutique de restauration rapide d'Hélène est en plein essor. La garderie accueille une vingtaine d'enfants, la case de santé apporte toujours ses soins aux villageois. Nous avons besoin régulièrement de médicaments pour aider la population à se soigner gratuitement. Le parrainage d'emplois continue grâce à la générosité de marraines et parrains.

Nous souhaiterions pouvoir financer un minibus d'occasion pour permettre le transport scolaire et autres déplacements (santé, ravitaillement...) vers la ville la plus proche (20 kms). Nous faisons appel aux mécènes. Nos actions rentrent dans le cadre du développement économique des zones rurales, souhaité par le gouvernement sénégalais. L'association THIEO, toujours aussi active, au niveau animations, propose le dimanche 21 janvier 15h, une matinée THÉÂTRE. Une comédie «Madame Dieu» jouée par la même troupe que l'an dernier «Ozon en

Scène» sera à l'affiche. Le 02 juin, une journée portes-ouvertes sera proposée pour tous ceux qui souhaitent découvrir nos actions et voir les réalisations de l'atelier de confection de Thieo. Venez nombreux pour nous aider à continuer nos projets et permettre aux villageois de travailler dignement dans leur village de brousse. Merci d'avance.

Pour plus d'informations ou propositions vous pouvez contacter Sylvie CHAMPEVAL thieo38@gmail.com ou visiter notre site web «Association THIEO» et notre page facebook. ●

Troup'loz



La Troup'loz

Nous sommes une équipe de sept personnes pour l'instant. Deux de nos membres habitent depuis de longues années dans la commune, et les autres viennent de villages voisins.

Nous répétons tous les mercredis soir à la salle intergénérationnelle mise à notre disposition par la mairie. Nous tenons à la remercier pour cela.

Nous préparons notre première pièce, nous

espérons pour la fin du printemps 2018. L'offre théâtre étant riche et importante sur notre territoire du Nord-Isère, notre objectif est de venir la compléter avec des pièces inédites sur la région. Nous reviendrons vers vous pour vous annoncer nos dates de représentations.

S'il y a parmi vous des gens qui ont envie de monter ou remonter sur les planches, venez nous rencontrer pour envisager de nous rejoindre pour nos futures créations.

Vous pouvez suivre notre actualité sur notre page Facebook / La Troup'loz. Nous vous tiendrons informés de l'évolution de notre travail.

Merci par avance de votre soutien. ●

UNE NAISSANCE À DIÉMOZ.

Un faire-part un peu particulier pour vous annoncer la naissance cet été d'une nouvelle troupe de théâtre à Diémoz :



Véga environnement

UNE «JEUNE» ASSOCIATION TRÈS ACTIVE.

Après nos deux premières conférences (CETA/TAFTA et Abeilles), c'est la Permaculture que nous avons visée.

Quelle est cette façon de cultiver, par où commencer, peut-on utiliser cette méthode dans nos jardins ? Ce film nous a montré qu'après une bonne réflexion avant de commencer, cette façon de travailler permettait de retrouver une terre vivante (par conséquent fertile) ainsi que les pollinisateurs pour un bon rendement. Un arrosage moins fréquent, l'eau rentrant facilement dans une terre meuble et séchant beaucoup moins vite car recouverte d'un paillage. Nous avons invité Mélanie et Jean-Marie des Jardins de Pompoko de Creys-Mépieu, qui nous ont expliqué leur premier pas de cette méthode de culture sur leur exploitation. Nous avons eu le plaisir de savourer leur production sur le marché des producteurs que nous avons organisé le 26 août.



- Le marché de producteurs locaux s'est tenu sur le parking de la salle Gabriel Rey. Il a rassemblé 11 exploitants (légumes, fruits, viande, fromage, pain) et un stand d'information de Terre de Liens (qui acquiert des terres et fermes pour les céder à de nouveaux agriculteurs aux pratiques respectueuses des sols et de l'environnement).
- La fréquentation a été importante. Cela confirme que les consommateurs deviennent plus responsables de leurs achats. La demande d'un circuit court, de produits moins traités chimiquement, ou même pas du tout pour certains, se fait sentir sur notre région.
- Un concours d'épouvantail, avec du matériel de récupération, était lancé depuis le mois de mars et le gagnant a été désigné à la fin du marché. C'est celui confectionné avec beaucoup de plaisir et de soins par la Maison de Retraite qui a été primé. Merci aux nombreux résidents et à leur animatrice Véronique pour leur participation à la vie de «leur» village. Merci aussi à l'école qui nous en a fourni trois. Cela nous incite à poursuivre notre chemin dans le sens de la participation avec nos anciens et nos jeunes.
- Notre participation à La Marche des Collines organisée par la Communauté de Communes le 10 septembre à Heyrieux dont le thème était l'environnement. Nous avons pu échanger avec des associations des communes voisines sur ce thème ce qui est très enrichissant pour notre développement.

Nous voulons partager notre désir du soin de la nature. Elle est trop fragile pour la rudoyer. Nous avons perdu et perdons encore beaucoup de fleurs, d'insectes, de mammifères pourtant si utiles à sa santé. Nous sommes persuadés que la nôtre en dépend.

Quelles solutions ? C'est ce que nous recherchons ensemble. Nous nous efforçons d'agir dans notre petite commune avec les idées de chacun, les talents des uns et des autres.

Comment ? En formant adultes et enfants (conférences, actions diverses), par l'échange (film suivi de débats), par l'expérience d'autres communes de la Région Auvergne-Rhône Alpes qui ont déjà expérimenté des actions pour vivre mieux dans leur environnement.

Une chance pour nous d'habiter un village en ayant la nature devant les yeux en sortant de notre maison ! En sommes-nous tous conscients ? Nos petits marcheurs à pieds en venant à l'école sont toujours ravis de voir une araignée (ça leur fait peur - sujet d'une conférence pour leur utilité...), une belle feuille, un oiseau, de beaux nuages etc. Nous souhaitons qu'ils gardent leurs yeux toujours ouverts sur ce qui les entoure et qu'ils le respectent.

Notre prochaine conférence aura pour thème les libellules. Encore un monde merveilleux (comme les abeilles sauvages) ignoré d'un grand nombre d'entre nous. Vous ne passerez plus près du point d'eau à Diémoz ou du petit «ruisseau du Moulin» l'alimentant, sans les regarder de plus près. Vous aurez peut-être même envie d'installer une mare chez vous : c'est tout le mal que l'on vous souhaite ...

Au plaisir de vous recevoir à nos animations, ou à nos réunions, chaque premier mercredi du mois à la Salle des Jeunes à 20h30. ●



Véga environnement (suite)

«PEDIBUS», l'Autobus Pédestre gratuit

6^e année déjà ! Et depuis la dernière rentrée scolaire, il fonctionne avec 3 «lignes». Tous les matins, il assure le transport à pied des enfants qui le désirent, jusqu'au groupe scolaire de Diémoz. Chaque ligne est encadrée par 2 ou 3 bénévoles.

LIGNE A :

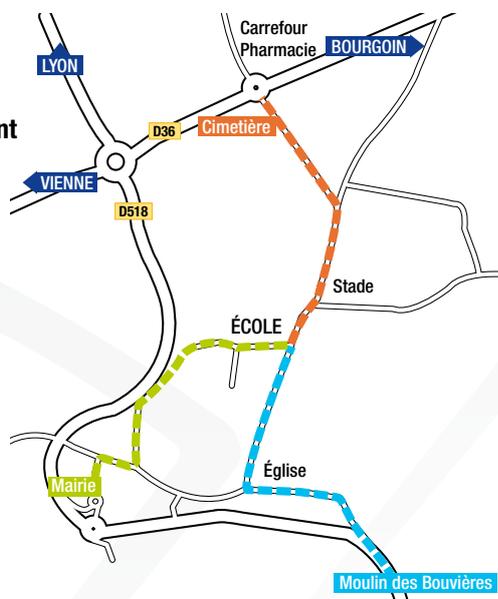
Départ 8h10
arrêt de bus Restaurant
Moulin des Bouvières

LIGNE B :

Départ 8h10
Place de la Mairie

LIGNE C :

Départ 8h15
Parking du cimetière



Laissez votre enfant venir rejoindre le groupe sur la ligne la plus proche de chez vous... Ensemble nous ferons le parcours jusqu'à l'école... Chaque matin, ça réveille et on part du bon pied !

Parents ou grands-parents, si vous pouvez accompagner 1 matin ou 2 dans la semaine faites-vous connaître... ou

faites-nous connaître un voisin, une voisine qui voudrait le faire. Ainsi nous serions plus nombreux et cela éviterait que les lignes reposent, tous les jours, sur les mêmes accompagnateurs. Merci.

Marcher, c'est bon pour la santé !

Pour tous renseignements, appelez le 06 31 67 61 19 après 19 h. ●

**A PIED, PAS DE BOUCHON
A PIED, PAS DE POLLUTION**

**LE PEDIBUS,
C'EST LA SOLUTION**

LE BUREAU

Présidente _____ Bernadette Silvan
Vice-Président _____ Joseph Schneider

Trésorière _____ Michelle Aussert
Trésorière adjointe _____ Annick Houdeau
Secrétaire _____ ZsuZsa Majcher
Secrétaire adjointe _____ Aurélie Cadot

E-mail : vega_environnement@framalistes.org





SOMMET SUR LA LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

En ce mois de décembre 2017, un nouveau sommet sur la lutte contre le réchauffement climatique se tient à Paris, à l'initiative d'Emmanuel MACRON.

Il y a deux ans déjà, pour mettre un terme aux conséquences négatives des changements climatiques, les 196 Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ont adopté l'Accord de Paris, le 12 décembre 2015, à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques qui se tenait en France.

L'Accord a été signé par 175 pays le 22 avril 2016 au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York. Cependant les États-Unis ont récemment retiré leur signature.

Nos dirigeants doivent s'engager de manière responsable et unir leurs efforts pour essayer de limiter l'irréparable. La COP 23 vient de se tenir à Bonn le mois dernier.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

LES 17 OBJECTIFS QUI COMPOSENT CET ACCORD SONT AMBITIEUX MAIS INDISPENSABLES

1 PAS DE PAUVRETÉ 	2 FAIM «ZÉRO» 	3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE 	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	14 VIE AQUATIQUE 	15 VIE TERRESTRE 	16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	



LE CHANTIER EST IMMENSE. RETENONS QUELQUES CHIFFRES QUI DONNENT À RÉFLÉCHIR :

 **836 millions de personnes** vivent encore dans l'extrême pauvreté.

 Un changement profond du système mondial d'alimentation et d'agriculture est nécessaire si nous voulons nourrir les **925 000 000 personnes** qui aujourd'hui ont faim et les **2 milliards de personnes supplémentaires** attendues d'ici à 2050.

Actuellement nos sols, l'eau douce, les océans, les forêts et la biodiversité se dégradent rapidement. Le changement climatique exerce une pression encore plus forte sur les ressources dont nous dépendons et augmente les risques de catastrophes naturelles telles que sécheresse et inondations.

 Donner les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges est essentiel pour le développement durable. Alors que le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans a baissé dans son ensemble, la proportion des décès est en augmentation en Afrique Subsaharienne et en Asie du Sud. **4 décès sur 5 d'enfants ayant moins de 5 ans** ont lieu dans ces régions.

 Dans le monde, **103 millions de jeunes** n'ont pas acquis les savoirs de base et plus de 60% d'entre eux sont des femmes.

 En Afrique subsaharienne, en Océanie et en Asie occidentale, les filles rencontrent encore **des obstacles pour entrer à l'école** primaire et secondaire.

 Une eau propre et accessible pour tous est un élément essentiel du monde dans lequel nous voulons vivre. Il y a assez d'eau sur la planète pour réaliser ce rêve.

Mais du fait d'économies déficientes ou de mauvaises infrastructures, chaque année des millions de personnes, des enfants pour la plupart, meurent de maladies liées à l'insuffisance de leur approvisionnement en eau et à un manque d'installations sanitaires et d'hygiène. D'ici à 2050, au moins **une personne sur quatre** est susceptible de vivre dans un pays affecté par des pénuries d'eau chroniques ou fréquentes.

 L'énergie est le principal facteur contribuant au changement climatique, ce qui représente environ **60% des émissions mondiales de gaz** à effet de serre.

 Pour réaliser une croissance économique durable, il faut que les sociétés créent les conditions garantissant aux gens **des emplois de qualité qui stimulent l'économie** sans avoir des effets nocifs sur l'environnement.

 Environ **2,6 milliards de personnes** dans le monde ont des difficultés d'accès pour avoir un accès permanent à l'électricité. **2,5 milliards de personnes** dans le monde n'ont pas accès aux installations sanitaires de base et près de **800 millions** de personnes manquent d'eau.

 La communauté internationale a considérablement progressé pour ce qui est de sortir les populations de la pauvreté. Cependant, **les inégalités persistent** et il y a encore de vastes disparités dans l'accès aux services de santé et à l'éducation et à d'autres moyens de production.



SOMMET SUR LA LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE (suite)

LE CHANTIER EST IMMENSE. RETENONS QUELQUES CHIFFRES QUI DONNENT À RÉFLÉCHIR :

 En 2030, environ **60% de la population mondiale** vivra en zone urbaine. Les villes n'occupent que 3% de la masse continentale mondiale, mais elles produisent plus de **70%** de ses émissions de dioxyde de carbone et consomment entre **60 à 80% de l'énergie mondiale**.

 La consommation et la production durables encouragent à utiliser les ressources et l'énergie de manière efficace, à mettre en place des infrastructures durables et à assurer à tous l'accès aux services de base, des emplois verts et décents et une meilleure qualité de la vie. On estime qu'un tiers de tous les aliments produits chaque année, soit l'équivalent de 1,3 milliard de tonnes d'une valeur d'environ mille milliards de dollars, finit par pourrir dans les poubelles des consommateurs et détaillants ou par se gâter faute d'être transporté ou récolté dans de bonnes conditions. **L'être humain pollue l'eau plus vite que le temps nécessaire à la nature pour recycler et purifier l'eau dans les lacs et les rivières.**

 Avec le réchauffement de l'atmosphère et des océans, les quantités de neige et de glace ont diminué et le niveau des mers s'est élevé. La température à la surface de la Terre devrait augmenter au cours du XXI^e siècle, et si des mesures ne sont pas prises, **cette augmentation pourrait dépasser trois degrés Celsius pendant ce siècle.**

 Les océans du monde, leur température, leur composition chimique, leurs courants et leur vie sont à la source des systèmes mondiaux qui rendent la Terre habitable par l'Homme. **Plus de trois milliards de personnes dépendent de la biodiversité marine et côtière** pour subvenir à leurs besoins.

 Les forêts recouvrent **30% de la surface de la planète**, assurent la sécurité alimentaire et fournissent des abris, et sont essentielles pour lutter contre le changement climatique, protéger la biodiversité et les foyers des populations autochtones. Chaque année, 13 millions d'hectares de forêts sont perdus tandis que la dégradation continue des zones arides a conduit à la désertification de **3,6 milliards d'hectares**.

 Le taux d'enfants quittant l'école primaire dans les pays touchés par les conflits a atteint **50%** en 2011, ce qui représente **28,5 millions d'enfants**. Ce chiffre illustre l'impact des sociétés instables sur l'un des principaux objectifs du programme de développement durable à l'horizon 2030 : l'éducation.

 Des partenariats efficaces entre les gouvernements, le secteur privé et la société civile sont nécessaires pour obtenir **un programme de développement durable réussi**.



6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



ZOOM SUR L'OBJECTIF 6

À notre niveau, nous pouvons constater une baisse réelle des nappes phréatiques en Isère. Les précipitations ont été rares depuis ce printemps.

L'EAU, UNE PÉNURIE POUR DEMAIN ?

Alors qu'on consomme en moyenne par jour et par habitant, 600 litres d'eau aux États-Unis, 200 litres en Europe et 150 litres en moyenne dans le monde, 50% des habitants de la planète ne disposent pas d'un réseau d'assainissement de l'eau.

Au rythme actuel de croissance, de la population mondiale, les besoins en eau s'accroissent de 64 milliards de mètres cubes chaque année, soit plus de 2 millions de litres chaque seconde. La consommation mondiale d'eau atteindrait en 2020, 4,7 milliards de m³ par an, et d'ici 2080, il faudra pomper deux fois plus d'eau pour satisfaire les besoins de l'humanité, ce qui est très supérieur aux capacités de renouvellement des réserves.



L'EAU EN FRANCE :

Les réserves d'eau souterraine en France s'élèvent à 2 000 milliards de m³, on bénéficie également de pluies abondantes sur la majeure partie du territoire.

RÉPARTITION DE LA CONSOMMATION D'EAU EN FRANCE

L'ensemble des besoins en eau des activités de la population française représente plus d'1 million de litres d'eau par seconde, soit 32 milliards de m³ d'eau prélevés dans la nature chaque année, surtout en provenance des eaux de surfaces, pour le bien de quelque 65 millions d'habitant. On consomme l'équivalent de 87 671 230 000 litres d'eau par jour.

Seuls 6 milliards de m³ sont réellement consommés car l'industrie, le secteur de l'énergie et de l'eau domestique recyclent 90% de l'eau prélevée.

RÉPARTITION SELON LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS :

- 48% pour l'irrigation
- 24% pour les usages domestiques
- 22% pour la production d'énergie
- 6% pour l'industrie (hors énergie)



SOMMET SUR LA LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE (suite)

Et sur notre territoire : Comment l'eau est-elle gérée ?

Le Syndicat
des Eaux du Brachet



Le Syndicat du Brachet fut constitué en septembre 1955, d'abord par la coopération de deux communes, Diémoz et Saint Georges d'Espéranche. Il assure la production et la distribution de l'eau potable.

La commune de Charantonnay a adhéré au syndicat en 1966, celle de Bonnefamille en 1976 et enfin celle de Roche en 1993.

La distribution de l'eau potable est réalisée sur l'intégralité des territoires de ces communes sous la houlette du syndicat.

Les ressources en eau, sont très diversifiées et les ouvrages de stockages sont nombreux. Ces ressources proviennent de nappes phréatiques et de sources gravitaires.

POMPAGE EN NAPPE PHRÉATIQUE

- **Le puits du Brachet** sur la commune de Diémoz dans la vallée de Comberousse. Il a été construit en 1950. Il s'agit d'un ouvrage béton dans la station de pompage du Brachet. Le puits a une profondeur de 9m, il est constitué de deux pompes immergées de 2x50m³/h et d'une pompe de 30m³/h.



Station de pompage de Lafayette

- **Le forage de Cul de Bœuf** sur la commune de Beauvoir de Marc dans la plaine de cul de Bœuf a été construit en 1974. Il a une profondeur de 36m avec un tubage de 600mm de diamètre. Il est constitué de deux pompes immergées de 2x100m³/h de type Pleuger.
- **Le forage Lafayette** sur la commune de Saint Georges d'Espéranche. Il a été construit en 1990, a une profondeur de 56 m avec un tubage inox de 800mm de diamètre. Il est constitué de deux pompes immergées de 2x91m³/h de type Pleuger. L'eau est stockée dans une bache de reprise de 150m³ située dans la station de pompage de Lafayette. Deux pompes de reprise de 2x100m³/h type Bergeron et Rateau permettent de refouler l'eau aux réservoirs **de Bletenay et Mouton**.
- **Le forage de Chavanel**, sur la commune de Roche et d'un débit de 12m³/h, alimente la **station de Pisserotte**.
- **Le forage de Pisserotte** sur la commune de Roche a été réalisé en 2008. Le puits a une profondeur de 94m avec un tubage de 200mm de diamètre. Ce forage d'essai est en cours de mise en service, permettra de pomper un débit de 14,4m³/h.



Réservoir du Bletenay

SOURCES GRAVITAIRES

- **La source du Vignier** sur la commune d'Artas. Un premier captage datant de 1926 alimentait en direct la commune de Saint Georges d'Espéranche. Un second captage a été réalisé en 1965. Ces deux captages ont un débit total de $10\text{m}^3/\text{h}$ et peuvent alimenter gravitairement le réservoir du Vignier.
- **La source du Grand Fond** sur la commune de Roche est constituée de deux captages dont le débit total est de l'ordre de $10\text{m}^3/\text{h}$. Ils peuvent alimenter gravitairement le réservoir du Mouton.
- **La source du Turitin** sur la commune de Roche a un débit total d'environ $8\text{m}^3/\text{h}$. Elle alimente gravitairement le réservoir de Saint-Bonnet.
- **Les sources du Clou** sur la commune de Charantonnay ont un débit total d'environ $9\text{m}^3/\text{h}$. Le captage regroupe 5 sources dans la molasse.
- **La source de Pré Seigle** sur la commune de Roche a un débit total d'environ $10\text{m}^3/\text{h}$. Cette source est gravitaire jusqu'à la bache de reprise de la station de pompage de Pisserotte.

Des périmètres de protection de captage sont établis autour des sites de captages, en vue d'assurer la préservation de la ressource. L'objectif est de réduire les risques de pollutions ponctuelles et accidentelles.

Les périmètres de protection de captage sont définis dans le **code de la santé publique** (article L-1321-2). Ils ont été rendus obligatoires pour tous les ouvrages de prélèvement d'eau d'alimentation depuis **la loi sur l'eau du 03 janvier 1992**.



- **Le périmètre de protection immédiate** : site de captage clôturé. Toutes les activités y sont interdites hormis celles relatives à l'exploitation et à l'entretien de l'ouvrage de prélèvement et au périmètre lui-même. Son objectif est d'empêcher la détérioration des ouvrages et d'éviter le déversement de substances polluantes à proximité immédiate du captage.
- **Le périmètre de protection rapprochée** : secteur plus vaste (en général quelques hectares) pour lequel toute activité susceptible de provoquer une pollution y est interdite ou est soumise à prescription particulière. Son objectif est de prévenir la migration des polluants vers l'ouvrage de captage.
- **Le périmètre de protection éloignée** est créé si certaines activités sont susceptibles d'être à l'origine de pollutions importantes. Ce secteur correspond généralement à la zone d'alimentation du point de captage, voire à l'ensemble du bassin versant.



SOMMET SUR LA LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE (suite)

Et sur notre territoire :
Comment l'eau
est-elle gérée ?

Le Syndicat
des Eaux du Brachet



ÉVALUATION DES VOLUMES PRÉLEVABLES

En France comme dans les autres pays membres de l'union européenne, les premiers «plans de gestion» des eaux encadrés par le droit communautaire inscrit dans **la directive cadre sur l'eau** (DCE) de 2000, ont été approuvés à la fin de l'année 2009. La DCE fixe des objectifs environnementaux et des échéances pour améliorer l'état écologique et l'état chimique des masses d'eau de surface ainsi que l'état quantitatif et l'état chimique des masses d'eau souterraine. La résorption des déséquilibres quantitatifs en vue d'une gestion durable et équilibrée de la ressource en eau est l'objectif principal des «SDAGE» (schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux) qui fixent les orientations qui permettent d'atteindre les buts attendus en matière de «bon état des eaux», et maintiennent une adéquation entre les prélèvements et la disponibilité de la ressource. Les études fournissent

les éléments qui doivent permettre un ajustement des autorisations de prélèvement d'eau dans les rivières ou les nappes concernées, en conformité avec les ressources disponibles et sans perturber le fonctionnement des milieux naturels. Tout au long de l'année, les données sur la pluviométrie, le débit des cours d'eau, l'humidité des sols, le niveau des nappes, le taux de remplissage des barrages et l'état des écosystèmes aquatiques sont enregistrées. Un bulletin de situation hydrologique est édité mensuellement. La publication des résultats marque le point de départ d'une concertation **avec tous les acteurs concernés**.

Lorsque la tendance hydrologique laisse pressentir un risque de crise à court ou moyen terme, des comités sécheresse se réunissent **au niveau de chaque département** afin de déterminer s'il est nécessaire de prendre des mesures de **limitation des prélèvements d'eau**.

“ Quand l'homme n'aura plus
de place pour la nature,
peut-être la nature n'aura-t-elle
plus de place pour l'homme.

Stefan Edberg

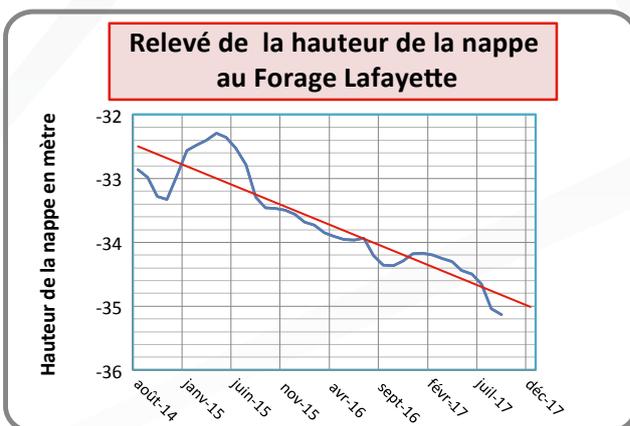
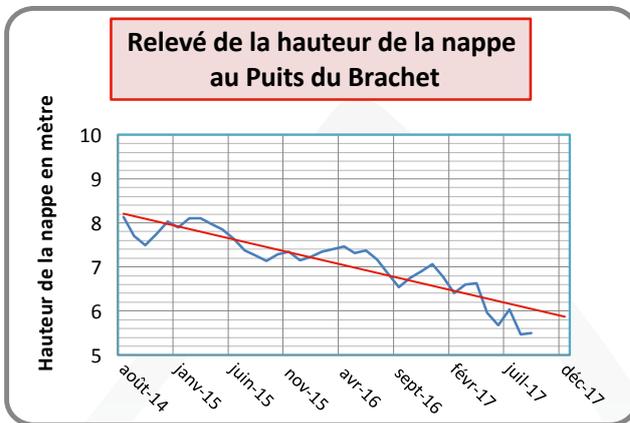
”

Un **arrêté départemental** peut, alors, être pris **par le préfet** afin de gérer au mieux la situation de crise. Il impose une gestion accrue des prélèvements en eau ainsi que la préservation des usages prioritaires, alimentation en eau potable et des besoins en eau nécessaires à assurer la sécurité des populations. Les mesures préconisées dans cet arrêté, **restrictions ou interdictions** sont établies en fonction de la situation hydrologique. Elles s'appuient sur **l'arrêté cadre** relatif à la gestion de crise en **situation de sécheresse**. L'arrêté cadre a pour objectif d'assurer la planification des mesures de limitation des prélèvements d'eau par les différents usagers. Il est basé sur le franchissement de seuils de déclenchement fixés préalablement et suivis à partir de mesures sur le milieu aux points de référence prédéfinis. Quatre seuils de déclenchement de mesures sont établis : **vigilance, alerte, alerte renforcée et crise**.

Le ministère en charge de l'eau et de la biodiversité a déployé, en 2012, l'outil national de consultation des arrêtés de restriction d'eau **PROPLUVIA**. Il permet de gérer et diffuser l'information concernant les mesures de limitation des usages de l'eau.

Le Syndicat **Rivières des 4 Vallées** anime actuellement, l'élaboration d'un **Plan de Gestion quantitative de la Ressource en Eau** (PGRE) pour anticiper ces situations de crise, et veiller à satisfaire l'ensemble des usagers. Il élaborera un document de synthèse en collectant les **données, objectifs et actions à mettre en œuvre** pour améliorer, dans son périmètre d'action, l'utilisation, le partage et l'équilibre de cette ressource en eau.

Voilà deux historiques des relevés des hauteurs de nappe, concernant des sites de pompage alimentant les réservoirs du Brachet, présentés sous forme graphique :



Les courbes de tendance, rouge, montrent bien qu'entre les mois d'août 2014, et août 2017, soit trois ans, la nappe, au Brachet est effectivement descendue de 2 mètres, tandis qu'au forage de Lafayette, elle serait descendue de 1,60 mètres.

Si ces constatations peuvent être modulées par une méconnaissance de l'évolution de la hauteur des nappes, à très long terme, elles justifient toutefois les mesures limitatives de prélèvement, prises cet été, par les pouvoirs publics. ●

LE BASSIN VERSANT DES 4 VALLÉES



Une Étude Volume Prélevable réalisée sur notre territoire, a confirmé un équilibre fragile de la ressource en eau souterraine.

Concernant les eaux de surface, nos rivières, un déficit quantitatif a été avéré sur la majeure partie du territoire. Plus de 13 millions de m³ d'eau sont prélevés chaque année dans nos rivières (23%) et nappes souterraines (77%).



MANIFESTATIONS DÉCEMBRE 2017

DATES	ASSOCIATIONS	MANIFESTATIONS	LIEU
Vendredi 1^{er}	Téléthon	Après-midi et soirée	Salle G. Rey + hall des sports
Samedi 2	Caligae	Marche Téléthon	Salle G. Rey
Dimanche 3	Gymnastique Volontaire	Vide grenier + vide jouets	Salle G. Rey
Jeudi 7	Club de l'amitié	Bûche de Noël	Maison pour tous
Samedi 9	Art et Culture	Soirée	Salle intergénérationnelle
Dimanche 10	GICCD	Marché de Noël	Salle G. Rey
Mercredi 13	Les Pitchounes	Arbre de Noël	Salle G. Rey
Vendredi 15	Réservé Mairie		Salle G. Rey
Samedi 16	RAM	Fête de Noël	Salle G. Rey
Dimanche 17	Karaté	Vente d'huîtres	Place de l'Eglise
Mardi 19	Halte Garderie	Arbre de Noël	Maison pour tous
Samedi 23	Réservé Mairie		Salle G. Rey
Dimanche 24	Réservé Mairie		Salle G. Rey
Samedi 30	Réservé Mairie		Salle G. Rey
Dimanche 31	Diémoz Compét'Team	Soirée	Salle G. Rey

Vous trouverez l'agenda 2018
dans le calendrier des fêtes de cette nouvelle année.

Les horaires de la Poste ont changé.
Le bureau sera désormais ouvert :



- **Lundi :** 14h30 - 16h30
- **Mardi :** 14h00 - 16h30
- **Mercredi :** 14h00 - 16h30
- **Jeudi :** 14h00 - 16h30
- **Vendredi :** 14h00 - 16h30



AINSI VA LA VIE

Naissances

NAIMI Lyam	né le 21/05/2017
BACCARI Ilyes	né le 25/05/2017
AYDINLI Ayla	née le 17/06/2017
COUROT Timothé	né le 19/06/2017
LANGLOIS Tom	né le 22/06/2017
VOUILLON Eléonor	née le 03/07/2017
BARROSO Ynaïa	née le 10/07/2017
ALLIROL Lorenzo	né le 20/07/2017
TANCREDINI Mattéo	né le 21/07/2017
POUTROT Alonzo	né le 25/07/2017
LAGOUTTE Thomas	né le 14/08/2017
RAY Juliette	née le 21/08/2017
BERNET Gauthier	né le 26/08/2017
DEVORS Rafael	né le 31/08/2017
RUIZ ARCAMONE Angelyna	née le 07/09/2017
SOTO JOUVENTE Owen	né le 22/09/2017
ROZAND JOURNOUD Ombeline	née le 01/10/2017
ROSILLO Nohan	né le 09/10/2017
JACQUIER Adam	né le 06/10/2017
DELOY Timéo	né le 25/10/2017

En cas de naissance au sein de votre famille, nous vous remercions de bien vouloir nous en informer en Mairie afin de mettre à jour notre fichier population et de prévoir nos futurs effectifs scolaires.

Décès

PEREZ Régina	décédée le 10/12/2016
DE NARDI Sonia	décédée le 28/01/2017
TOUCHANT Renée	décédée le 02/02/2017
VIRETON Gisèle	décédée le 18/02/2017
OTTIN Eva	décédée le 25/02/2017
GOULARD Gilles	décédé le 22/03/2017
VIGNAT Marie-Thérèse	décédée le 02/04/2017
NEY Rolande	décédée le 21/04/2017
BONNET Claudia	décédée le 28/04/2017
GOUDON Gisèle	décédée le 17/05/2017
LATU André	décédé le 19/05/2017
DAVALON Jeanne	décédée le 20/06/2017
BRENAC Jean	décédé le 21/06/2017
TOUCHANT Richard	décédé le 24/06/2017
MAROT André	décédé le 26/06/2017
EXBRAYAT Joseph	décédé le 04/08/2017
VIDON Robert	décédé le 24/08/2017
VAGNON Pierre	décédé le 29/08/2017
DESSAIGNE Thérèse	décédée le 10/09/2017
DREYFUS Robert	décédé le 14/09/2017
GENIN Jeanne	décédée le 24/09/2017
GAGET Yvonne	décédée le 26/09/2017
DUPASQUIER Albert	décédé le 29/09/2017
BLANCHOT Germaine	décédée le 02/10/2017
GIRARD Clotilde	décédée le 03/10/2017

Mariages

ARNAL Romain et MAKHLOUF Melissa	célébré le 03/06/2017
THOMAS Frédéric et THOMAS Alexandra	célébré le 03/06/2017
DELORME Thomas et JAUBERT Angélique	célébré le 10/06/2017
DUDA Marek et TOURNOIS Maureen	célébré le 17/06/2017
SERVANIN David et MASSON Elodie	célébré le 24/06/2017
SAUBIN Jean-Jacques et CECILLON Céline	célébré le 01/07/2017
DE SAINT JEAN Alexis et ROUX Noémie	célébré le 01/07/2017
ODET Pascal et OLLIER Christèle	célébré le 03/08/2017
FRANCOIS Laurent et GARCIA Alice	célébré le 09/09/2017
FAURE François et ALLOISIO Caroline	célébré le 07/10/2017

Les informations d'Etat Civil que nous publions sont celles connues en Mairie. Il arrive parfois qu'elles ne nous soient pas communiquées. En ce qui concerne les décès, nous publions ceux des Diémois et des résidents de la maison de retraite «Les Jardins de Médicis».



NUMÉROS UTILES

MAIRIE

Tél : 04 78 96 20 08

Horaires d'ouverture

Lundi - Mardi - Vendredi :
8H - 12H / 14H - 18H
Jeudi : 8H - 12H
Samedi : 9H - 12H

Le Maire reçoit
sur rendez-vous le lundi.

Permanence d'URBANISME

(sur rendez-vous, en Mairie)

Mme TOUCHANT

Tél. : 04 78 96 20 08

Cadastre de Vienne

Tél. : 04 74 31 31 55

LA POSTE

Tél. : 04 78 96 25 55

Horaires d'ouverture

Lundi de 14H30 à 16H30 et du mardi
au vendredi de 14H à 16H30

GROUPE SCOLAIRE

Ecole Maternelle

Directrice : Mme PIERRE

Tél. : 04 37 28 07 12

Ecole Primaire

Directeur : M. T'JAMPENS

Tél. : 04 78 96 20 83

Bibliothèque municipale

Horaires d'ouverture

Mercredi : 15H - 18H
Jeudi : 15H - 18H
Vendredi : 15H - 19H

Halte-garderie

Directrice : Mme TANCREDINI

Tél. : 04 78 96 28 20

Horaires d'ouverture

Lundi au Vendredi : 7H30 à 18H30
y compris pendant les vacances scolaires.
Fermeture : jours fériés - 1 semaine à Noël
et 4 semaines en août.

SANTÉ

Cabinet infirmier

Tél. : 04 78 96 22 52

Ostéopathe

M. CLAMARON

Tél. : 04 72 70 80 03

Dentistes

M. et Mme DEMONET

Tél. : 04 78 96 23 34

Pharmacie

Mme TOUCHANT-PONCE

Tél. : 04 78 96 25 90

Maison de Retraite

"Les Jardins de Médicis"

Directrice : Mme Mylène JOLY

Tél. : 04 78 96 65 00

Assistante sociale d'Heyrieux

Mme FRANCHON

Tél. : 04 78 40 55 22

DIVERS

ASSEDIC / PÔLE EMPLOI : 3949

Syndicat des eaux du Brachet

(St-Georges-d'Espéranche) :

Tél. : 04 74 59 09 14

Centre des Impôts

(Villefontaine) :

Tél. : 04 74 96 06 06

Caisse d'Allocations Familiales

(Vienne) :

Tél. : 08 20 25 38 20

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

(Villefontaine) :

Tél. : 08 20 90 41 07

N° UTILES D'URGENCES

15 SAMU	Hôpital de Bourgoin-Jallieu
17 Police ou Gendarmerie	04 74 27 30 99
18 Pompiers	Centre Anti-poison de Lyon
112 Appel d'Urgence Européen et d'un portable (regroupe SAMU, Police, Pompiers)	04 72 11 69 11
119 Enfance Maltraitée	Gendarmerie d'Heyrieux
115 Sans Abris	04 78 40 00 50
Dentistes de garde	EDF dépannage
04 75 40 82 82 ou 3915	08 10 87 53 06
Pharmacie de garde	Drogues Info Service
04 76 63 42 55 ou 3915	08 00 23 13 13
Hôpital de Vienne	Ecoute Alcool
04 74 31 33 33	08 11 91 30 30
	Météo Isère
	08 92 68 02 38



votre nouvelle résidence sur Diémoz

DEMARRAGE DES TRAVAUX
EN SEPTEMBRE 2017

LIVRAISON 2ème SEMESTRE 2018

Votre 3 pièces à partir de
129 000 €



22 APPARTEMENTS DU 2 AU 4 PIÈCES
RÉSIDENCE SÉCURISÉE
TERRASSES ET/OU JARDINS
POUR CHAQUE LOGEMENT

04 37 05 11 33

 **ACTIFI**
L'exigence immobilière proche de vous
www.actifi.fr



Diémoz

10 déc. 2017

10h / 18h

Salle Gabriel REY



Marché de Noël organisé par les Commerçants de DIÉMOZ
et la Commission « Animation Commerciale » de la Municipalité

Mairie - Place Henri Bousson - 38790 Diémoz Tél. **04 78 96 20 08** - Fax : 04 78 96 28 84
mairie-diemoz@wanadoo.fr

Lundi - Mardi - Vendredi : 8h - 12h / 14h - 18h - Jeudi : 8h - 12h - Samedi : 9h - 12h - Fermée le mercredi.